

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

JULIET-AOÛT 2004 N° 1111

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Voilà le marché annuel !



Voici le vacances... et bientôt le marché annuel. Cette 128ème édition n'aura rien à envier aux précédentes. Dès le vendredi 27 août, la fête battra son plein à Jette avec des animations, des expositions, des tournois sportifs, un feu d'artifice, un karaoké, des concerts,... L'apothéose de ce week-end jettois, ce sera le marché annuel du lundi 30 août. De la place Reine Astrid à la place Cardinal Mercier, des dizaines de milliers de visiteurs déambuleront parmi les étals des maraîchers, les animaux de la ferme, les terrasses et les animations organisées en de nombreux endroits. Le marché annuel constitue sans aucun doute une fabuleuse vitrine pour notre commune, les commerçants jettois et les associations locales. Et puis, c'est surtout, pour chacun d'entre nous, l'occasion de faire la fête.

LE PROGRAMME DU 128ÈME MARCHÉ ANNUEL DE JETTE en pages 10 et 11

**Elections du 13 juin 2004 :
et maintenant ?**

Page 3

**Les Jettois et le tram 10 :
résultats de l'enquête**

Page 5

Sportifs jettois à l'honneur

Page 9

Zommerfestival d'été

Page 13

**Exposition d'été :
Modernisme et Art Déco**

Page 14



Ma priorité

Pour cet édit du mois de juillet, il m'est venu à l'idée de vous parler de marchés....

Rien de bien étonnant, me direz-vous, puisque le début de ce mois signe l'heure des soldes. Même si le temps n'est pas encore au beau fixe et que nous sommes loin de l'ambiance parfumée à la lavande des marchés de Provence, cette époque est rêvée pour beaucoup d'entre nous afin de réaliser quelques affaires et, pourquoi pas, dénicher LE short pour vous, Messieurs, ou LA robe pour vous, Mesdames, qui agrémenteront vos vacances au soleil. Au-delà de cette période redoutée par les uns et vénérée par les autres, il faut bien avouer que les rendez-vous hebdomadaires organisés sur les places publiques demeurent des moments de grande convivialité au cours desquels l'ambiance charmante des marchands vantant la fraîcheur de leurs fruits et légumes et des chalandes jouant du coude pour mieux choisir leurs produits fait rarement défaut. J'en veux pour preuve l'énorme succès que rencontre depuis des années notre marché dominical qui, faut-il le rappeler, est un des plus grands de la Région bruxelloise. Et puis, c'est bien connu, «les gens du Nord ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors...». Ce n'est assurément pas la 128ème édition de notre grand marché annuel qui démentira ces belles paroles puisque une fois encore, grâce au dynamisme de l'échevin du Commerce et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois présidée par Yves Putzeys, Jette brillera de dizaines d'animations que vous aurez, je l'espère, à cœur de relever de votre bonne humeur légendaire.

Enfin, s'il est coutume de dire que comparaison n'est pas raison et tout en prenant soin de ne pas faire d'analogies malheureuses, je ne pouvais terminer ces quelques lignes sans évoquer le grand marché citoyen auquel vous avez toutes et tous été amenés à participer le 13 juin dernier et au cours duquel vous avez été amenés à faire votre choix. A cet égard, et comme vous le savez sans doute déjà, je siège à présent en tant que député bruxellois. Qu'il me soit permis, par ces quelques lignes, non seulement de remercier encore toutes celles et ceux qui m'auront soutenu au cours de cette période, mais aussi d'assurer l'ensemble des administrés de cette commune, qu'en tant que député-bourgmestre, je mettrai tout en œuvre pour continuer à développer une politique locale qui tienne compte de leurs besoins et promouvoir une politique régionale qui rencontre leurs préoccupations.

Ma seule priorité a été et restera toujours VOUS et notre commune de JETTE !

Hervé Doyen, votre bourgmestre

En direct du conseil communal

Revenons sur le conseil communal du 30 juin dernier. L'ordre du jour déposé sur la table des conseillers communaux n'était pas bien chargé à la veille de ces grandes vacances. Voici ce qui a retenu notre attention.

LA 'CARTE-HABITANT' ARRIVE

Les conseillers ont marqué leur accord pour l'instauration d'une carte de riverain dénommée 'carte-habitant'. Celle-ci sera disponible à l'administration communale dès le 1er septembre 2004. Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre de la première phase du Plan Communal de Mobilité, qui vise à augmenter les possibilités de stationnement des riverains pour permettre un accès plus aisé aux commerces. Les automobilistes dont le véhicule sera équipé de cette 'carte-habitant' auront la possibilité de stationner dans une zone payante sans devoir alimenter l'horodateur. Il suffira de la glisser sur le tableau de bord ou de la mettre en évidence derrière le pare-brise du véhicule.

Deux zones de stationnement ont été définies: d'une part la 'zone 1' qui comprend les rues Léon Theodor, Léopold ler, Henri Werrie et la place Reine Astrid, et d'autre part la 'zone 2' qui comprend la place Philippe Werrie et la rue Auguste Hainaut.

Que faut-il faire pour obtenir la 'carte-habitant' ? Il vous faudra :

- prouver que vous habitez la commune et que vous résidez dans la zone payante, soit par votre inscription au registre de la population, soit par le paiement de la taxe sur les résidences non-principales;
- apporter la preuve de la détention d'un véhicule sur présentation de son certificat d'immatriculation;
- verser la somme de 25 EUR à la caisse communale, de manière anticipée ou au moment de la délivrance de la carte, en espèce, par carte bancaire ou par virement, avec la mention 'carte-habitant + n° de la zone'.

La carte sera donc valable uniquement pour la zone de stationnement du demandeur et pour le véhicule auquel elle aura été attribuée. Prenez-en soin, car si vous la perdez ou si on vous la vole, un montant de 5 EUR vous sera réclamé pour l'obtention d'une nouvelle carte.

Tax-on-web s'ouvre aux indépendants

Fort de son succès en 2003, le service web de déclaration de revenus à l'impôt sur les personnes physiques se remet en ligne en 2004, avec une édition plus aboutie. En effet, la nouvelle version de Tax-on-web concerne non seulement les personnes physiques qui remplissent la partie 1 de la déclaration, mais aussi celles qui doivent remplir la partie 2. Désormais, que vous soyez salarié, appointé, pensionné, chômeur, étudiant, commerçant, artisan, dirigeant d'entreprise ou que vous exerciez une profession libérale, vous avez accès à Tax-on-web. Autre nouveauté, le contribuable peut également mandater son comptable ou son conseiller fiscal pour introduire sa déclaration électronique.

Parmi les avantages du système, le Service Public Fédéral des Finances souligne que ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et que l'on peut y accéder de n'importe où. Vous pouvez compléter votre déclaration à votre rythme en sauvegardant des versions intermédiaires. Vous ne devez plus transmettre les pièces justificatives, mais il faut les conserver soigneusement, en cas de contrôle. Pour les plus sceptiques, le gouvernement a insisté sur le fait que Tax-on-web est aussi fiable que la déclaration ordinaire sur papier, et encourage l'utilisation de ce système pour des raisons évidentes de dépouillement et d'archivage. La déclaration électronique est tout à fait valable juridiquement. L'utilisation du système nécessite néanmoins un enregistrement préalable, qui se fait en ligne bien entendu (<http://www.taxonweb.be>). Si vous faites partie des 130.000 contribuables qui ont déjà utilisé le système l'an-

née dernière, cette démarche n'est plus nécessaire.

Le S.P.F. des Finances précise néanmoins que, dans certains cas particuliers, les personnes ne peuvent pas introduire leur déclaration via internet. C'est le cas si :

- le conjoint du contribuable est décédé en 2003 ou 2004;
- le contribuable et son conjoint sont séparés de fait depuis moins d'un an au 1er janvier 2004 et ont reçu des déclarations séparées;
- le contribuable n'a pas reçu de déclaration papier;
- le contribuable déclare en 2004 des revenus d'indépendant soumis au régime du forfait.

Par ailleurs, le S.P.F. des Finances

Dates de rentrée de vos déclarations de revenus (format papier)

Le Service Public Fédéral des Finances vous informe que la date extrême de rentrée des déclarations de revenus à l'impôt :

- des personnes physiques est fixée au 30 juillet 2004;
- des sociétés est fixée au 30 septembre 2004 compte tenu du retard encouru dans la distribution et l'envoi de ces déclarations pendant la période des vacances.

Une aide pour remplir votre déclaration de revenus

Chaque année, c'est la même chose et vous ne vous y faites pas. Vous éprouvez des difficultés pour remplir votre déclaration de revenus, tant le formulaire contenu dans l'enveloppe brune vous paraît compliqué. Qu'à cela ne tienne. L'administration communale de Jette organise une permanence le **mercredi 14 juillet 2004, de 13h00 à 16h30**, (bureaux 101 et 109 - entrée par le numéro 18 de la rue H. Werrie), au 1er étage du centre administratif. Deux fonctionnaires de l'administration des contributions directes aideront les Jettois et les Jettoises qui rencontrent des difficultés pour remplir leur déclaration des revenus à l'impôt des personnes physiques. Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous, il suffit de vous présenter. Attention, prenez bien garde de vous munir de l'intégralité des documents et justificatifs nécessaires à cette tâche, faute de quoi les fonctionnaires ne pourront vous aider.

octroie un délai supplémentaire pour rentrer sa déclaration jusqu'au 31 octobre 2004, seulement pour les mandataires, c'est-à-dire les fiscalistes et comptables, qui remplissent et renvoient la déclaration électronique pour le compte de leur client. Pour pouvoir bénéficier de cette prolongation, ces mandataires sont tenus de s'enregistrer sur Tax-on-web avant le délai initial, c'est-à-dire le 30 juillet 2004. Pour tous les autres contribuables, la date butoir du 30 juillet persiste.

Bref, il faudra toujours payer ses impôts, mais au moins, avec ce système, le contribuable peut savoir instantanément s'il doit s'attendre à une bonne ou une mauvaise nouvelle...

13 juin 2004 : compte-rendu des élections

**UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?**
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie 18-20
1090 Jette - Tél. 02/423.12.11

Attention ! Horaire d'été

Durant les mois de juillet et août, l'administration communale de Jette sera accessible au public du lundi au vendredi de 8h30 à 14h.

Dès le 1er septembre, l'horaire habituel sera d'application, à savoir :

Services Population, Gestion du Territoire (Urbanisme) et GEFICO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Service Etat civil : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Durant les mois de juillet et août : du lundi au vendredi de 8h30 à 14h.

Dès le 1er septembre : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Sauf Chômage (durant toute l'année) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette
Tél.: 02/421.70.90/91



Nous nous sommes tous rendus aux urnes le 13 juin dernier pour désigner, d'une part, les 24 membres qui représenteront désormais la Belgique au Parlement européen, et d'autre part, les membres du Conseil régional bruxellois. Vingt-neuf bureaux de votes avaient été aménagés sur le territoire communal à cette occasion, de manière à éviter des temps d'attente trop longs et à accueillir la population dans les meilleures conditions.

Que ressort-il donc de ce scrutin ? Beaucoup d'encre a coulé dans la presse, et d'une manière générale, tous les médias ont fortement commenté les résultats et alimenté les spéculations les plus diverses sur l'alliance politique qui va désormais gouverner la Région bruxelloise. Au vu de la complexité apparente du scrutin et de la frénésie médiatique qu'ont engendrées ces élections, nous avons quelque peu débroussaillé le terrain de manière à ce que chacun y voie plus clair.

La Région de Bruxelles-Capitale

Le P.S. est le grand vainqueur de ce scrutin. Il devient le premier parti bruxellois et passe devant le M.R. avec 33,35 % des votes (une augmentation de 15 % par rapport aux élections de 1999), soit un total de 26 sièges au parlement. Le M.R., quant à lui, régresse et totalise désormais 25 sièges (une diminution de 7,5 % par rapport à 1999). Le C.D.H. sort renforcé de ces élections. Il enregistre 14 % des votes (une remontée de 5 %), ce qui lui confère 4 sièges de plus dans l'hémicycle bruxellois, soit un total de 10 sièges. Ecolo affiche un net recul, après une convalescence difficile suite au scrutin fédéral de 2003. Les verts passent de 21,3 % à 9,7 % des votes, ce qui leur laisse 7 sièges. Le F.N., quant à lui, totalise 4 sièges (plus 2 par rapport à 1999).

Le Vlaams Blok décroche 6 sièges (plus 2 également par rapport à 1999), mais ne détient pas de majorité au sein des 17 élus néerlandophones. Les cartels V.L.D.-Vivant (2,74 %, 4 sièges), S.P.a-Spirit (2,44 %, 3 sièges) et CD&V/N-VA (2,3 %, 3 sièges) sortent unis de fait de ce scrutin afin de former une majorité face au Vlaams Blok. Le cordon sanitaire est dès lors maintenu. Enfin, les écologistes de Groen! conservent 1 siège avec 1,35 % des votes.

Comment ces forces politiques vont-elles s'organiser ? Un gouvernement de centre-gauche va voir le jour en Région bruxelloise, reléguant ainsi le M.R., Groen!, le Vlaams Blok et le F.N. dans

l'opposition. Une coalition appelée 'l'olivier' est en gestation. Celle-ci regroupera 53 sièges sur les 89 et sera formée par le P.S., le C.D.H., Ecolo, le V.L.D.-Vivant, le S.P.a-Spirit et le CD&V/N-VA.

Et les nouveaux élus jettois ?

Deux nouveaux parlementaires jettois issus de notre conseil communal vont siéger au sein de l'hémicycle bruxellois. D'une part, le bourgmestre CDH

Hervé Doyen, avec un très beau score personnel de 2282 voix de préférence et, d'autre part, la conseillère communale CD&V Brigitte De Pauw, avec 706 voix de préférence, représenteront notre commune et défendront les intérêts de la Région de Bruxelles-Capitale dans ce tout nouveau parlement. Nous ne pouvons que leur adresser toutes nos félicitations et leur souhaitons un travail fructueux dans leurs nouvelles fonctions, tout en sachant qu'ils restent 'fidèles au poste' à Jette.

L'Europe

Lors de ce scrutin, plus de 338 millions d'électeurs ont été appelés aux urnes pour élire les députés européens. Le 13 juin dernier, c'était la sixième fois que les électeurs votaient en Belgique pour élire leurs représentants au niveau européen. Vingt-quatre députés belges siégeront au Parlement européen parmi les représentants des 24 autres pays membres de l'Union. Qu'en est-il ?

À l'instar des résultats enregistrés au niveau régional, le P.S. a largement remporté les élections européennes de ce 13 juin, envoyant 4 députés à Strasbourg, soit 1 élu de plus qu'en 1999, avec 35,46 % des voix exprimées à l'échelle nationale. Le M.R., qui avait obtenu 26,99 % en 1999, réalise 27,56 % des votes, ce qui lui assure 3 sièges, soit une consolidation de sa position. Le C.D.H., qui réalise 15,09 % des votes (13,31 % en 1999), progresse et consolide également sa position au sein de l'assemblée européenne. Ecolo, qui s'était assuré 3 sièges à Strasbourg il y a cinq ans, tombe à 1 siège. En effet, les verts accusent une perte sèche et réalisent 10,68 % des votes, contre 22,70 % en 1999.

Du côté néerlandophone, le CD&V sort aussi vainqueur du scrutin avec 27,89 % des votes, soit 4 élus (plus 1 siège par rapport à 1999), devant le Vlaams Blok, deuxième avec 22,79 % des votes et 3 élus (plus 1 siège également par rapport à 1999). Le VLD-Vivant obtient 22,13 % et conserve ses 3 sièges. Le S.P.a-Spirit, quant à lui, réalise 17,25 %, ce qui lui garantit 3 sièges. Les écologistes flamands de chez Groen! limitent la casse, avec 8,34 %, ils n'auront plus qu'un seul siège, contre deux pendant l'ancienne législature.

Sur les 24 sièges dévolus aux Belges, 14 seront attribués aux élus du collège électoral néerlandophone, 9 aux élus du collège francophone et 1 pour le collège germanophone.

EMPLOI

La commune recrute

La commune de Jette organisera prochainement des examens en vue du recrutement et de la constitution d'une réserve de recrutement, valable jusqu'au 31/12/2007, pour les fonctions suivantes de niveau B :

- Secrétaire administratif (services généraux)
- Secrétaire administratif (comptable)
- Secrétaire administratif (agent chargé de l'information)
- Secrétaire technique (bibliothécaire)
- Secrétaire technique (programmeur)

Ces emplois sont accessibles aux candidats masculins et féminins.

Votre profil :

- Vous êtes de conduite irréprochable;
- Vous possédez un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou un diplôme de candidat ou un diplôme de gradué en rapport avec la fonction.

Nous vous proposons :

- Un emploi motivant, dans un milieu de travail convivial, résolument tourné vers l'avenir.
- Lors de l'entrée en fonction, un traitement mensuel net minimum de 1.167,99 EUR (1.355,72 EUR si votre époux/se est à votre charge).
- Divers autres allocations et avantages (service social, intervention dans les frais de transport, chèques-repas...).

L'examen consiste en un résumé et commentaire d'une conférence sur un sujet d'ordre général, une dictée, une épreuve de conversation, une épreuve sur des matières déterminées. Le droit d'inscription (non remboursable) à l'examen est fixé à 10,00 EUR et sera versé au C.C.P. 000-0025741-36 en mentionnant "examen de recrutement niveau B" et votre nom (une dispense de droit d'inscription est prévue pour des cas déterminés). Les candidats qui s'inscriraient pour plusieurs fonctions ne présenteront qu'une seule fois les épreuves communes et ne seront redevables, le cas échéant, que d'un seul droit d'inscription.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait qu'il n'y a pas de recrutement prévu dans l'immédiat pour les fonctions de programmeur et de bibliothécaire.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le service du Personnel, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Jette - tél.: 02/423.13.26 - www.jette.be (section 'Economie et Emploi')

Merci d'adresser votre candidature, accompagnée des documents justificatifs, sous pli recommandé à Monsieur le Bourgmestre Hervé DOYEN, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Bruxelles pour le vendredi 30 juillet 2004 à minuit au plus tard.

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec le service de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Soyez vigilant

Sur base de plusieurs faits divers qui ont eu lieu récemment dans notre zone de police, il semblait judicieux d'attirer votre attention sur quelques techniques employées par certains individus en matière de vol. Elles ont toutes le même objectif: vous duper et profiter de votre candeur pour vous dérober de l'argent ou subtiliser vos biens. Voici quelques exemples significatifs.

- Une dame éprouve des difficultés pour garer sa voiture. Un jeune homme lui propose de l'aider à manœuvrer, tout en constatant que ses efforts restent vains. Il lui propose alors de stationner lui-même la voiture pour gagner du temps. La dame accepte, le jeune homme prend place dans la voiture... et prend la fuite avec le véhicule.

- Deux 'charmantes jeunes filles' et leur compagnon entament une discussion avec une dame dans le tram. La conversation se prolonge et le jeune homme demande s'il peut emprunter le portable

de l'intéressée pour dire à sa mère qu'il sera en retard. La dame lui prête son gsm et s'inquiète de voir l'individu s'écarter du groupe pour donner son coup de fil. C'est à ce moment que les deux jeunes filles s'extasient avec enthousiasme devant le sac à main de la dame. «C'est un Delvaux», répond celle-ci en le présentant pour que les 'courtisanes' puissent encore mieux l'admirer. L'instant d'après, le jeune homme prend la fuite avec le portable de la dame, et les deux jeunes filles avec le sac.

- Victime d'une tentative de sac-jacking, la victime entreprend la poursuite du malfaiteur en laissant sa voiture sans surveillance. A son retour, plus de voiture, ni de sac...

- Une dame fait ses courses en déambulant dans les rayons d'un supermarché. Quelqu'un, feignant d'être physiquement empêché, lui demande de l'aide afin d'atteindre une marchandise quelconque. La dame s'exécute et détourne son attention

de son chariot où est déposé son sac à main. Celle-ci récupère son chariot et continue ses achats. Lorsque vient le moment de passer à la caisse pour payer le décompte de ses marchandises, elle s'aperçoit, évidemment trop tard, que son sac à main a disparu.

Bref, à travers ces différents exemples, il apparaît clairement qu'un acte délictueux ne s'accompagne pas toujours de violence, mais qu'il est également le résultat d'un comportement ou d'une attitude. Certains malfaiteurs font preuve d'un culot et d'une audace sans limites qui, bien souvent, dupent la plupart d'entre nous. Alors, que ce soit dans votre vie quotidienne ou dans le cadre de vos vacances, restez vigilant. Il n'est nullement nécessaire de verser dans une paranoïa stérile qui vous gênerait la vie au quotidien. Soyez simplement attentif à toute personne inconnue qui vous accoste, quand bien même celle-ci vous semblerait bien intentionnée.



Un nouveau service de Techno-prévention

La zone de police Bruxelles-Ouest dispose depuis le 1er avril 2004 d'un service de Techno-prévention /sécurisation contre les vols dans les habitations.

Les deux conseillers en techno-prévention, Carine Steenot et Rudy de Groodt, interviendront d'office, ou sur demande, chez vous après un cambriolage. Leur objectif premier est cependant de prévenir l'effraction par une bonne sensibilisation et en assurant une présence aux marchés annuels, bourses, fêtes de quartier, ...

Un service davantage personnalisé sera offert à tout particulier, entreprise et service public sur simple demande.

Le service zonal est accessible à la division de Ganshoren, avenue Van Overbeke, 163 - Tél : 02/427.43.47 (extension 757).

Nouveau centre technique de la commune : déménagement en vue

Les travaux de rénovation du futur centre technique de la commune (CTC), situé au n° 113 de la rue Dupré, devraient être achevés d'ici la fin du mois de septembre. Parallèlement, la rénovation de la maison (n° 115) qui jouxte le bâtiment central débutera au mois d'août. La commune a prévu d'y aménager un logement de trois chambres qui sera mis en location à des personnes qui répondent aux conditions du logement social (les services communaux disposent d'une liste de candidats-locataires potentiels ; de nouvelles inscriptions ne sont plus prises en compte). Le chantier porte sur le renouvellement des châssis et d'une partie de la toiture, l'isolation, l'installation d'un système de chauffage, de sanitaires et d'une cuisine semi-équipée, ainsi que le remplacement des revêtements des murs et sols. Notre commune bénéficie de subsides régionaux, à concurrence de 84.000 EUR, pour cette rénovation adjugée à près de 120.500

EUR. Les travaux devraient être terminés avant les congés de fin d'année.

Le bâtiment central qui abritait anciennement un dépôt de l'armée accueillera les services techniques dès la fin du chantier. Le déménagement est prévu pour la fin septembre. Au total, une quarantaine de véhicules (voitures, véhicules techniques, camions) et quelque 70 ouvriers occuperont le bâtiment. Il s'agit de l'équipe de maintenance des bâtiments, de l'équipe d'entretien des voiries, de l'équipe polyvalente, de la propreté publique, du service technique (détaché de la police) et de l'atelier de mécanique. Le futur centre technique comportera un garage, un magasin et quelques bureaux. Les services qui y seront logés ont tous une vocation technique ; le bâtiment ne sera dès lors pas ouvert au public.

Pour tout renseignement : service du Patrimoine communal - tél. 02.423.13.90

Relevé des compteurs d'eau

L'Intercommunale bruxelloise de Distribution d'Eau informe les Jettois que le relevé annuel des compteurs d'eau aura lieu dans notre commune entre le 1er juillet et le 20 septembre 2004. Les agents de l'Intercommunale portent un uniforme et sont en possession d'une carte d'identification. Des informations précises concernant le relevé des compteurs dans votre rue peuvent être obtenues au numéro gratuit 0800/13.016.

Plan Communal de Mobilité Bientôt les premiers résultats !

Dans le Jette-Info du mois d'avril, nous étions penchés sur l'élaboration d'un Plan Communal de Mobilité (PCM) pour Jette. Pour rappel, le PCM vise à créer les conditions d'une mobilité durable et efficiente sur le territoire communal. A cette occasion, une enquête "Mobilité" vous avait été soumise, enquête dont les résultats seront pris en compte par le bureau d'études chargé par la commune d'élaborer le Plan Communal de Mobilité.

Mais ce n'est pas tout ! L'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin désire associer au mieux la population aux diverses étapes de l'élaboration du Plan Communal de Mobilité. Celui-ci devrait être finalisé pour l'été 2005. Il comprend trois phases :

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic

Phase 2 : Définition d'un scénario de mobilité durable

Phase 3 : Plan d'actions

Une consultation de la population est prévue à différents moments dans ce processus.

Les travaux relatifs à la phase 1 seront terminés dans le courant de cet été. Nous vous convions dès à présent à participer

aux réunions de quartier qui se tiendront durant la première quinzaine du mois de septembre. Outre la présentation de l'état des lieux et du diagnostic en matière de mobilité à Jette, ces réunions seront pour les habitants l'occasion de poser des questions sur le PCM et de réagir aux constats présentés à l'issue de cette première phase de travail.

Calendrier des réunions de quartier sur le PCM :

Quartier du Centre : jeudi 2 septembre 2004 à 19h30, dans la salle polyvalente de la Bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6)

Quartier du Sud : mardi 7 septembre 2004 à 19h30, à l'Athénée Royal de Jette (avenue de Levis Mirepoix 100)

Quartier du Nord : jeudi 9 septembre 2004 à 19h30, à la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Quartier de l'Est : mardi 14 septembre 2004 à 19h30, dans la salle de l'immeuble Essegheem 4 (rue Jules Lahaye 278-280)

Les habitants seront invités par avis toutes-boîtes à la réunion qui concerne leur quartier.

Les Jettois et le tram 10

Les résultats de l'enquête transmis à la Région

En avril dernier, vous aviez découvert dans les colonnes de votre Jette-Info les premiers résultats de l'enquête réalisée, à l'initiative de l'échevine de la Participation Christine Gallez, dans les quartiers concernés par le projet de tram 10. Plus de 2.200 personnes, habitants et commerçants, avaient répondu à cette enquête. 67 % d'entre elles trouvaient l'idée d'implanter une ligne de tram entre Simonis et le Nord de Jette très mauvaise ou assez mauvaise, tandis que 19 % approuvaient cette idée. Les 14 % restants n'avaient pas d'opinion sur la question et attendaient les résultats de l'étude d'incidences recommandée par la commune de Jette à la Région bruxelloise.

Depuis la publication de ces premiers chiffres, le stagiaire éco-conseiller, chargé de la réalisation de l'enquête pour la commune de Jette, a déposé au collège des bourgmestre et échevins un rapport comportant une analyse fouillée des résultats. Au-delà de cette analyse, il a également formulé des propositions pour résoudre un certain nombre de problèmes de déplacement rencontrés à Jette. Ce rapport a été transmis aux autorités régionales afin qu'elles puissent tenir compte de l'opinion des habitants et de commerçants jettois lors de l'étude du projet de tram 10. En voici les grandes lignes.

Votre avis sur le projet de tram 10

Le questionnaire a été envoyé aux habitants de plus de 18 ans et aux commerçants situés sur les tracés potentiels du tram 10 et dans les rues avoisinantes (jusqu'à environ 300 mètres du tracé). Sur les 7.019 questionnaires envoyés, 2.228 ont été complétés et retransmis à l'administration communale, soit une participation de près de 32 %. A noter que le taux de réponse parmi les commerçants est plus faible que la moyenne générale (22,6 %).

Une forte majorité des habitants et des commerçants interrogés (95,2 %) étaient au courant du projet de tram "Simonis-Nord de Jette" avant la réception du questionnaire et de la lettre d'information qui y était jointe.

Les déplacements sous la loupe

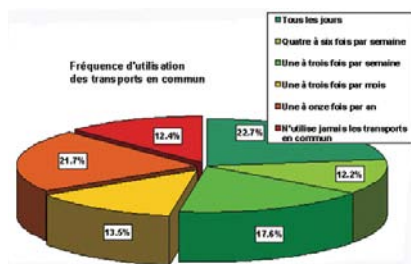
Plusieurs questions avaient trait à la mobilité en général. Elles portaient sur les habitudes et les fréquences de déplacement des personnes interrogées, sur l'importance des transports en commun, sur les difficultés rencontrées lors de déplacements en voiture et enfin sur la mobilité des jeunes pour se rendre à l'école.

Il ressort des réponses fournies que les habitants des zones concernées se rendent de préférence au centre commercial du Miroir à pied (43,1 %), qu'une majorité d'entre eux utilisent les transports en commun pour aller au centre-ville (63,7 %), tandis que la plupart des jeunes vont à l'école en voiture (39,8 %) ou en transports en commun (38,9 %).

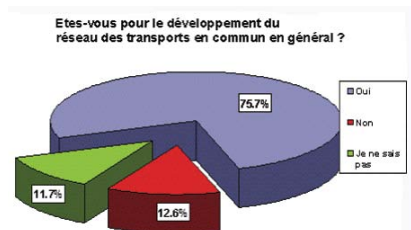
Si on analyse la place de la voiture à Jette, les gens sont globalement satisfaits (75 %) des possibilités de déplacement. Les avis sont plus mitigés (42 % de personnes satisfaites) lorsqu'il est question de stationnement. Force est cependant d'admettre que le nombre d'emplacements n'est pas extensible à l'infini. A défaut de pouvoir augmenter l'offre de stationnement, il faudra dès lors réduire la demande en développant les modes de déplacement alternatifs (transports en commun, vélo,...).

La question portant sur la fréquence d'utilisa-

tion des transports en commun par les personnes interrogées révèle que plus de la moitié d'entre elles (52,5 %) utilisent régulièrement les transports en commun (au moins une fois par semaine). Les utilisateurs les plus fréquents (4 à 6 fois par semaine ou tous les jours) se déplacent en transports en commun pour leurs loisirs (35,9 %), pour leur travail (28,2 %) ou pour une combinaison des deux types de déplacement (35,9 %).



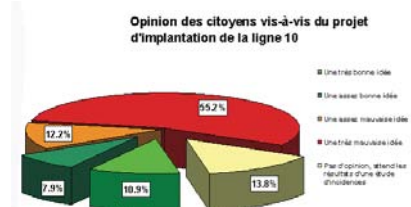
A noter que 75,7 % des habitants et des commerçants se disent favorables au développement du réseau de transports en commun. Parallèlement, 72,7 % d'entre eux estiment que l'amélioration du réseau de transports publics est une condition pour lutter contre la congestion du trafic urbain.



Et le tram 10 ?

Les gens concernés par le passage du futur tram 10 ont été interrogés sur les avantages et les inconvénients de cette ligne. Si on excepte l'option "pas d'avantage" cochée en masse par les opposants au tram, certains avantages sont pointés, telle une amélioration de la qualité de l'air (15 %) ou une vitesse accrue des déplacements (14,9 %). Du côté des inconvénients, on note essentiellement la suppression des arbres (74,9 %), la perte de places de stationnement (59 %), la durée des travaux (53,3 %), les nuisances sonores (48,6 %) et l'impact visuel sur les quartiers traversés (38,4 %). L'opinion des commerçants diffère quelque peu de celle des habitants. Ils mettent davantage l'accent sur la perte de places de stationnement et sur la durée des travaux, tandis que certains d'entre eux espèrent un apport de nouveaux clients. Notons enfin que certaines personnes attendent l'étude d'incidences demandées par la commune pour se faire une idée sur les avantages (18,6 %) et les inconvénients (12,8 %) de la ligne de tram. Ceci dit, les inquiétudes formulées par les riverains devront être prises en compte lors des discussions avec la STIB et les autorités régionales.

Une nette majorité des habitants et des commerçants se dégage contre le projet de tram (67,4 %). Des nuances apparaissent toutefois suivant l'âge des personnes et suivant leur localisation par rapport au futur tracé. Ainsi, les 18-45 ans sont plus favorables au projet que les plus de



45 ans (22,6 % contre 16,2 %). D'autre part, les utilisateurs fréquents des transports en commun sont plus favorables au projet que les utilisateurs faibles (24,4 % contre 12,6 %), même s'ils restent très majoritairement contre l'idée d'un nouveau tram à Jette. Une différence se marque également entre les habitants du Nord, moins défavorables (21,7 %), et du Sud de la commune (16 %), sans doute en raison de l'offre de transports publics plus faible dans le Nord. Enfin, l'opinion des personnes qui résident dans les rues avoisinantes est moins négative que celle des habitants situés sur le tracé même (20,9 % de réponses favorables contre 15,4 %). Cette dernière tendance est révélatrice, dans une moindre mesure, du phénomène "pas dans mon jardin" qui apparaît très clairement au vu du décalage entre l'opposition au projet de tram (67,4 %) et le soutien massif au développement du réseau de transports en commun (75,7 %).

Reste à savoir si les Jettois utiliseront la future ligne de tram. A cette question, 39,9 % des usagers des transports en commun répondent "jamais", tandis que 39,1 % envisagent de l'emprunter au moins une fois par semaine. Ces résultats mitigés sont plutôt logiques au vu de la réaction négative que le projet de tram 10 suscite auprès de nombreux riverains.

Quelle est finalement la meilleure alternative pour desservir les quartiers en question ? 56,8 % des personnes interrogées se prononcent en faveur du développement de la desserte des bus. Parmi les adeptes du tram, on note une légère préférence pour le trajet direct passant par l'avenue de Jette (11,8 %), par rapport à l'autre option via l'avenue de Laeken et l'avenue Poplimont (9,1 %). A noter que les utilisateurs potentiels du tram 10 optent plus nettement pour le trajet direct par l'avenue de Jette (38,4 % contre 15,6 %).

Un dossier à suivre de près

Parallèlement au traitement statistique des résultats de cette enquête, le stagiaire éco-conseiller a eu de nombreux contacts (par téléphone, par courrier ou sur rendez-vous) avec les habitants et les commerçants concernés par le passage du tram 10. Les commentaires et les remarques qu'il a recueillis à cette occasion ont été intégrés au rapport transmis à la Région et à la STIB.

Il ressort de l'enquête et des autres contacts avec les riverains que l'opinion est majoritairement défavorable au projet, même si les résultats sont moins négatifs qu'on aurait pu le croire dans un premier temps. Cette consultation des habitants et des commerçants a notamment mis en évidence des lacunes dans la communication (de l'effet désastreux d'une annonce choc dans les médias au manque d'arguments avancés par la STIB lors de la présentation du projet). Le projet, mal présenté, avait dès lors peu de chance d'être accueilli favorablement par les riverains.

Dans l'état actuel des choses, il n'est pas encore établi si l'accord gouvernemental pour la Région de Bruxelles-Capitale intégrera le projet de tram 10. Le cas échéant, le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin feront état des questions fondamentales soulevées par les Jettois (suppression des arbres, nuisances sonores, problèmes de stationnement, durée des travaux, intégration dans l'environnement, ...) lors des discussions qu'ils auront avec les autorités régionales et la STIB. En outre, une information régulière sera publiée dans les colonnes du Jette-Info, au gré de l'évolution du dossier.

Info CHANTIERS

RUE BERRÉ - MAYELLE - VAN SWAE - STEPPE ET AVENUE NOTRE-DAME DE LOURDES

Le renouvellement des conduites en trottoir effectué par Sibelga est terminé. Les travaux de raccordement privé ont démarré et devraient se poursuivre après le congé officiel du bâtiment (info: 0496/592.900).

AVENUE DE LA CONSTITUTION

Sibelga et l'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) procéderont également, dans le courant du mois d'août, à l'ouverture d'un chantier avenue de la Constitution pour remplacer la conduite-mère existante en voirie par deux nouvelles conduites en trottoir. La durée du chantier ne nous a pas été communiquée. Les riverains seront informés de toute interruption prévisible de la distribution d'eau par le personnel présent sur place. Dans le cadre de ce chantier, les agents de l'intercommunale devront avoir accès à chaque domicile pour en modifier le raccordement. Un responsable se mettra en contact avec les riverains afin de fixer un rendez-vous (info : 02/558.31.00).

AVENUE DE JETTE

La Région de Bruxelles-Capitale a entamé des travaux de renouvellement de l'éclairage public avenue de Jette. L'éclairage sera renouvelé, d'une part en façade, de l'avenue des Gloires Nationales jusqu'à l'avenue de Laeken, et d'autre part en berme centrale, de la place Simonis jusqu'à l'avenue de Laeken. Ces travaux devraient s'achever au début du mois de juillet (info: 0494/918.275).

RUE PANNENHUIS

Les travaux de renouvellement de canalisations de gaz basse pression et d'un câble d'électricité basse tension sont entrés dans leur phase finale. Le chantier devrait se terminer début juillet (info: 02/549.41.00).

RUES VOLRAL - BROEKAERT - MOHRFELD

Les services communaux règlent les derniers détails administratifs du dossier de rénovation de ces trois artères. La date de début des travaux et les modalités pratiques d'organisation du chantier seront arrêtées début août. Les travaux de réfection des trottoirs, du coffrage et de réasphaltage de la voirie devraient commencer dans le courant du mois de septembre dans les rues Volral, Broekaert et Mohrfeld. Leur durée est estimée à 120 jours ouvrables. La circulation sera perturbée en fonction de l'évolution du chantier. Le planning précis sera communiqué aux habitants par le biais d'un avis toutes-boîtes.

RUES WERRIE - GILBERTUS ET AVENUE LECHARLIER

Des travaux d'asphaltage sont prévus au début du mois d'août. Le revêtement sera raclé et une nouvelle couche d'asphalte sera posée. Ces travaux se dérouleront, d'une part, sur le tronçon de la rue Henri Werrie compris entre la place Laneau et la rue Léon Theodor ainsi que dans la rue Gilbertus durant la première semaine du mois d'août, et d'autre part, sur toute la longueur de l'avenue Firmin Lecharlier à partir de la deuxième semaine du mois d'août. La clôture de ce chantier est prévue pour le 15 août.

Durant la phase des travaux d'asphaltage, la circulation sera interdite et les garages seront inaccessibles dans les rues concernées. Les riverains sont donc invités à sortir leur véhicule du garage pour 7h30 au plus tard. L'entrepreneur avertira les habitants en temps utile de la date exacte de cette opération.

Les pucerons : répugnants, mais inoffensifs

Cette année, nos rues et nos espaces verts sont envahis par les pucerons. Pas de panique ! Ces petites bêtes sont inoffensives, tant pour les arbres et les plantes que pour les humains. Cette invasion de pucerons s'inscrit dans un cycle naturel, le puceron servant lui-même de nourriture à différents animaux.

Ces dernières années, les pucerons s'étaient faits plus discrets. L'invasion que nous connaissons actuellement n'est cependant pas inattendue. L'été très chaud que nous avons eu l'an dernier a en effet incité les pucerons à pondre beaucoup d'oeufs.

Ceci dit, une telle invasion de pucerons inquiète de nombreux habitants qui se préoccupent de la santé des arbres et des plantes touchés. Il n'y a pas lieu de s'alarmer. Seule une invasion très importante (et très rare) constituerait un réel danger pour les plantations.

Conséquence gênante de cette invasion : les trottoirs et les voitures situés sous les arbres envahis par les pucerons présentent des traces de moisissure noire. Les larves se fixent aux branches pour absorber la sève sucrée. Elles rejettent ensuite l'excédent de sève absorbée. Une moisissure noire apparaît rapidement sur ces petites gouttes de sève. Ce n'est pas très propre, mais c'est parfaitement inoffensif. Ces traces noires disparaîtront d'ailleurs à la première averse.

La nature réagit automatiquement à cette invasion de pucerons pour rétablir l'équilibre. Ils constituent une alimentation de premier choix pour leurs ennemis naturels, tels l'oïseau et la coccinelle. Le service communal des Plantations ne reste pas pour autant les bras croisés. Les jardiniers communaux utilisent de préférence des produits biologiques pour lutter contre les pucerons. Techniquement, il est en effet impensable de vaporiser des produits nocifs sur la voie publique. D'autre part, ces produits sont dangereux pour certaines espèces utiles comme



les abeilles.

Différents moyens biologiques peuvent être utilisés pour combattre les pucerons sans porter atteinte à l'environnement. Au cours des cinq dernières années, le service des Plantations a élevé des coccinelles qui sont ensuite lâchées au bon moment et au bon endroit. Les jardiniers ont également recours à un produit naturel à base de feuilles d'orties. Ce produit peut facilement être préparé par des particuliers pour éliminer les pucerons indésirables dans leur jardin.

Comment lutter contre les pucerons dans mon jardin ?

Il existe différents moyens naturels pour vous débarrasser des pucerons qui envahissent votre jardin. Vous pouvez asperger les arbres et les plantes à l'aide du tuyau d'arrosage. Les pucerons tomberont et n'auront pas la force de grimper à nouveau sur les tiges ou les troncs. Vous pouvez également asperger les plantations avec de l'eau savonneuse (à base de savon de Marseille) pour faire glisser les pucerons. Une troisième solution consiste à pulvériser la plante ou l'arbre avec une décoction de feuilles d'ortie. Prenez 1 kilo de feuilles et de tiges d'ortie que vous laissez macérer dans 10 litres d'eau (ou 100 gr par litre). Diluez ensuite cette décoction dans 10 fois son volume d'eau et pulvériser ce liquide sur vos plantations. Les substances contenues dans les orties sont mortelles pour les pucerons. Lorsque vous êtes confronté(e) à une invasion de pucerons, il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des produits toxiques. Optez de préférence pour une solution naturelle.

Découvrez les arbres de Jette !

Si vous êtes à la recherche d'un but de promenade durant cette période de vacances, la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest (CEBO) vous propose une brochure, intitulée "Promenades dendrologiques de Bruxelles-Ouest - Jette". Ces promenades vous permettront de découvrir les différentes espèces d'arbres de notre commune.



Les auteurs (Patrick Verhaeghe, collaborateur scientifique à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et Daniel Geerincq, collaborateur scientifique au Jardin botanique et à l'ULB) ont établi quatre itinéraires différents.

La "promenade Garcet-Baudouin" s'articule autour du parc Garcet, des squares Secrétin et Lorge et du parc régional Roi Baudouin (phase 1). Parmi les arbres remarquables de cette promenade, citons le hêtre austral, le ginkgo, le sophora du Japon, le faux-citronnier, le chêne de Hongrie, le pterocaryer du Caucase,...

La "promenade Baudouin-Sans Souci" englobe le parc régional Roi Baudouin (phase 2) et le jardin de la clinique Sans Souci qui comprend les vestiges d'une hêtraie.

La "promenade Dieleghem" débute à hauteur de cette propriété aux arbres rares et majestueux (platane d'Orient, chêne des Pyrénées, hêtre à feuilles de chêne, ...) pour se poursuivre en une longue boucle vers le parc régional Roi Baudouin (phase 1).

La "promenade Huybrechts" permet d'explorer les voiries proches du parc, à la découverte du plus gros magnolier de Soulange avec ses 158 cm de circonférence ou du chêne vert qui nous rappelle le midi de la France.

La brochure "Promenades dendrologiques de Bruxelles-Ouest - Jette" contient des illustrations et un glossaire à l'intention des apprentis dendrologues. Elle peut être obtenue moyennant le versement de 4 EUR (+ 1 EUR de frais d'envoi) au compte n° 310-1492919-78 de la CEBO à 1083 Bruxelles (tél. 02/245.55.00)

Parcs Historiques à Bruxelles LECTURES D'UN PATRIMOINE URBAIN

Une exposition proposée par l'IBGE

Du 9 juillet au 30 septembre 2004

Aux Halles Saint-Géry
- de 10 à 18h
- fermé le lundi
- entrée libre

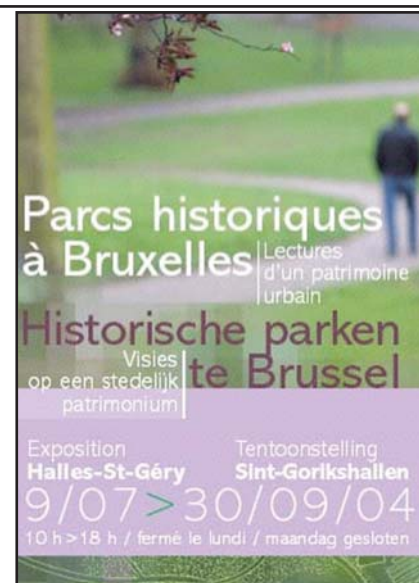
Les parcs historiques sont à la fois témoin des modes de vie des siècles passés et faire-valoir des institutions politiques. Ils font en outre partie intégrante d'un réseau répondant aux besoins de la vie en ville : espaces de repos, voies de déplacement alternatives, maintien de la biodiversité dans les milieux urbains.

Les parcs historiques ont fait l'objet d'importants investissements ces dernières années à Bruxelles. La rénovation tente de concilier les exigences modernes avec la volonté de conserver le patrimoine historique vert.

L'exposition présentée par l'IBGE aux Halles Saint-Géry durant cet été se propose d'éclairer ce défi par la présentation de quelques projets de rénovation de parcs - achevés, en cours d'exécution ou en projet - en Région de Bruxelles-Capitale.

En complément de l'exposition, des visites guidées des parcs seront proposées aux visiteurs.

Chaque week-end, l'IBGE mettra un parc différent à l'honneur dans le cadre de ces visites guidées.



Pour tout renseignement : service Info-environnement de l'IBGE - tél. 02/775.75.75 - courriel : info@ibgebim.be - www.ibgebim.be

Comment se débarrasser des déchets ?

Objets encombrants

Les campagnes d'enlèvement d'objets encombrants à domicile, organisées par la commune en collaboration avec Bruxelles-Propreté, sont SUPPRIMEES. Bruxelles-Propreté enlève vos objets encombrants à domicile sur simple demande (lire ci-dessous).

Enlèvement par Bruxelles-Propreté. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81 pour fixer un rendez-vous. Enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants gratuitement tous les six mois. 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

Déchetterie régionale. Vous pouvez vous rendre à la déchetterie régionale (rue du Rupel à 1000 Bruxelles) avec vos objets encombrants (appareils électromé-

nagers, meubles, ...). Service gratuit pour les particuliers. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Déchets verts et petits déchets chimiques

Enlèvement à domicile. Depuis la mi-avril, les déchets verts sont à nouveau collectés en porte à porte tous les dimanches à partir de 14h. Vous devez utiliser à cette fin les sacs verts spéciaux en vente dans le commerce. Vous pouvez vous débarrasser ainsi de l'herbe, des déchets d'élagage, des feuilles et des branches de moins de 2 m de long et 20 cm de diamètre. Les grandes branches et les souches d'arbres

ne sont pas acceptées.

Service des Plantations. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois : 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du 3ème m³. Tarif entreprises de jardinage jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois : 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettois : 25 EUR/m³.

Si chacun apporte sa contribution à la collecte sélective des déchets, notre environnement se portera mieux.

La Fondation Roi Baudouin lutte contre la pauvreté

Depuis 20 ans, la Fondation Roi Baudouin lutte sans relâche contre la pauvreté. En 1996, la Fondation a créé le Fonds Pauvreté afin de donner aux personnes démunies, ainsi qu'aux associations et aux institutions qui travaillent avec elles, les moyens de mettre en oeuvre leurs propres projets. Si vous envisagez de réaliser un nouveau projet en matière de lutte contre la pauvreté, vous entrerez peut-être en ligne de compte pour obtenir un soutien financier de la Fondation Roi Baudouin. Les projets doivent être introduits le 30 septembre 2004 au plus tard.

Cet appel à projets s'adresse à deux catégories d'associations ou d'institutions dont la mission principale est la lutte contre la pauvreté. Il s'agit, d'une part, de petites associations non subsidiées qui s'adressent directement aux plus pauvres avec lesquels elles collaborent et, d'autre part, d'institutions ou d'associations subsidiées,

désireuses de lancer un nouveau projet qui dépasse les limites de la mission pour laquelle elles perçoivent des subsides.

Les projets sélectionnés bénéficient d'un soutien financier de 1.250 à 12.500 EUR. Un jury détermine le montant de cette aide qui doit être intégralement investie dans le projet. Voici quelques exemples de projets qui, par le passé, ont bénéficié du soutien financier de la Fondation Roi Baudouin : l'aménagement d'espaces pour les enfants dans une maison d'accueil pour femmes, l'aide à d'anciens détenus et à leurs familles, la création d'un atelier social ou d'un centre d'assistance aux travailleurs, le lancement d'un réseau d'accueil en période de crise, l'ouverture d'une école des devoirs pour enfants défavorisés, une initiative en vue de familiariser les femmes allochtones avec le système d'assistance belge, la création d'un groupe de

travail pour les femmes confrontées à des problèmes financiers, une aide pour l'intégration

des réfugiés, l'ouverture d'un restaurant social,...

Pour tout renseignement : Fondation Roi Baudouin - rue de Brederode 21 à 1000 Bruxelles - tél. 02/549.02.60 - www.bbs-frb.be (cherchez 'Fonds Pauvreté')



Construire ensemble un quartier de vie

La Fondation Roi Baudouin relance sa campagne 'Quartier de vie'. Cette campagne a pour objectif de stimuler la participation des habitants au développement de leur quartier et d'encourager la collaboration entre différents types d'acteurs concernés par le développement d'un même territoire. Ces 'quartiers de vie' bénéficient du soutien financier de la Fondation Roi Baudouin.

L'appel à projet 'Quartier de vie' vise à améliorer de façon durable la qualité de vie dans un quartier ou un village. Les projets présentés profiteront à la collectivité dans son ensemble et seront portés par un partenariat ouvert, large et varié, comprenant des habitants, la commune, des entreprises, des commerçants, des associations,...

Les initiatives retenues bénéficieront d'une aide financière. En fonction de la nature du projet et compte tenu des limites du budget total, un jury externe définit l'importance de cette aide qui peut varier de 2.500 à 6.000 EUR. La campagne 'Quartier de vie' s'adresse aux habitants qui veulent rendre leur quartier plus agréable, aux communes désireuses de stimuler la participation citoyenne, aux entreprises soucieuses de

leurs relations avec le voisinage et les autorités locales, aux commerçants intéressés par l'aménagement de leur cadre de vie et de travail, aux agents de développement ainsi qu'à tous les autres acteurs concernés par le développement d'un quartier ou d'un village (maisons de jeunes, écoles, centres culturels, sociétés de logements, régies de quartier, maisons de repos, associations socioculturelles,....).

Parmi les projets 'Quartier de vie' sélectionnés dans le passé pour améliorer la cohabitation, citons l'aménagement de petites infrastructures de jeux ou de sport (piste de pétanque, espace pour les tout-petits, plantations), la création ou la rénovation d'une maison de quartier, le lancement d'un journal de quartier ou d'un magazine électronique, l'organisation d'un réseau d'aide, l'intégration d'oeuvres d'art dans le quartier,...

Pour tout renseignement : 02/549.02.14 ou www.kbs-frb.be (cherchez 'Quartier de vie'). Les projets doivent être introduits auprès de la Fondation Roi Baudouin pour le 15 septembre 2004.

Atouts et talents cachés de l'ALE

Par le biais de l'ALE, il est possible de faire effectuer toute une série de tâches auxquelles vous n'avez peut-être pas songé. L'ALE de Jette s'efforce de développer des activités qui sortent un peu des sentiers battus. Certains prestataires ont d'ailleurs des talents cachés. Jugez plutôt...

Des bras musclés pour déblayer vos caves et greniers

Vos caves et greniers débordent d'objets encombrants dont vous voulez vous débarrasser ? Les prestataires ALE peuvent se charger de tout vider et de placer ces objets sur le trottoir avant le passage de Bruxelles-Propreté.

Du matériel pour nettoyer trottoirs et terrasses

Vos trottoirs et terrasses auraient besoin d'un nettoyage énergique ? A l'aide d'un nettoyeur à haute puissance, les prestataires ALE leur donnent en quelques heures l'éclat du neuf.

Une main verte pour entretenir votre jardin

Le gazon a beaucoup poussé ? Des mauvaises herbes surgissent par ci par là ? Les prestataires ALE peuvent se charger du petit entretien de votre jardin pour que vous puissiez en profiter au maximum pendant tout l'été.

De bons mollets pour faire vos petites courses à vélo

Vous avez besoin d'une course urgente et vous ne pouvez pas vous déplacer ? Un des prestataires s'est porté volontaire pour aller à vélo vous chercher un médicament si vous êtes malade ou quelques marchandises pour vous dépanner. Attention ! Ce nouveau service ne sera malheureusement pas accessible entre le 15 et le 30 août 2004.

Une bonne fée pour veiller sur votre habitation pendant les vacances

Vous voulez partir en vacances l'esprit tranquille ? Les prestataires peuvent passer de temps en temps chez vous pour retirer votre courrier de la boîte aux lettres, arroser vos plantes, nourrir votre chat, simuler une présence en bougeant vos volets ou vos rideaux. S'ils constatent la moindre anomalie, ils en informeront l'ALE qui avisera la police.

Vous désirez mieux connaître l'ALE ? Vous êtes intéressé par le nouveau système des Titres-Services ? L'équipe de l'ALE sera présente au Marché annuel le lundi 30 août de 8h30 à 13h pour vous donner un maximum d'informations. Le stand se situera au coin de la rue Van Bortonne et de la rue Vandenschriek.

Pour bénéficier de l'un ou l'autre de ces services, vous devez au préalable vous inscrire à l'ALE et commander des chèques ALE pour rémunérer les prestataires. Alors, n'hésitez pas à prendre contact pour obtenir tous les renseignements utiles.

A Jette, sans ma voiture le 19 septembre 2004

Du 16 au 22 septembre 2004 aura lieu la semaine de la mobilité, placée sous le thème "Des rues sûres pour nos enfants". A cette occasion, notre commune participera à l'opération "En ville, sans ma voiture" le dimanche 19 septembre. La circulation sera donc interdite ce jour-là entre 9 et 19h sur l'ensemble du territoire jettois, de même que dans les 18 autres communes bruxelloises. Seuls les véhicules munis d'une dérogation seront autorisés à circuler. A noter que le code de la route restera d'application.

Au lendemain de la journée "En ville, sans ma voiture" 2003, le secrétaire d'Etat à la Mobilité pour la Région de Bruxelles-Capitale avait commandé un sondage afin d'évaluer la manière dont la population bruxelloise percevait l'événement. Par rapport à l'édition 2002, on note une forte augmentation des "indifférents" et autres "sans avis". De là à déduire que la journée sans voitures s'installe dans les habitudes des Bruxellois, il n'y a qu'un pas. A défaut d'adopter cette initiative, une partie de la population s'y résignerait. Loin de constituer une victoire, cette banalisation de l'opération coupe court au débat et ne favorise pas une prise de conscience par chacun d'entre nous de l'importance des choix à effectuer en matière de déplacement.

A l'approche de la semaine de la mobi-

lité 2004, l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin vous invite non seulement à participer activement à l'opération "En ville, sans ma voiture", mais surtout à adapter vos modes de déplacement quotidiens en fonction des circonstances.

Tous les détails concernant l'opération "A Jette, sans ma voiture" et la semaine de la mobilité vous seront communiqués dans le journal communal Jette-Info du mois de septembre.

En ville, sans ma voiture

Occupez l'espace public !

**Le dimanche
19 septembre 2004**

Si vous avez un projet d'animation pour votre rue, parlez-en à vos voisins et contactez le conseiller en mobilité avant le 20 juillet 2004.

Pour tout renseignement ou suggestion : Philippe Caudron, conseiller en Mobilité de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102 à 1090 Jette - 02/421.42.09 - fax : 02/421.70.92 - courriel : phcaudron@jette.irisnet.be



L'ALE, votre alliée

ALE de Jette : rue Vandenschriek 77 à 1090 Jette
- tél. : 02/423.19.10/11/12/13 - fax : 02/423.19.15
- courriel : ale.pwa@skynet.be - président : W. Daem

Quelles activités à Jette pendant les grandes vacances ?

Plaine de vacances "Kids' Holidays Jette"

Les enfants âgés de 2,5 à 12 ans seront accueillis dans le cadre vert de la plaine de vacances du domaine du Poelbosch. Info et inscriptions : Service des Affaires sociales de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 102, 02/421.42.02 - fax : 02/421.42.08.

Centre de Formation Sportive

Voici de nombreux stages sportifs et culturels variés à la salle Omnisports de Jette pour les enfants de 3,5 à 16 ans. Info et inscriptions: Centre de Formation Sportive - 02/420.53.02 (du lundi au vendredi de 9 à 17h).

Centre d'Arts Martiaux Jettois

Les enfants et adolescents de 3 à 12 ans pourront découvrir les arts martiaux, le multisports, la psychomotricité, la natation, les sports en extérieur, la détente et les promenades. Info et inscriptions: C.A.M.J. - Rue Tilmont, 86 - 02/426.79.63 - gsm: 0475/56.19.48.

Sportostages

Pour les enfants de 6 à 14 ans: badminton, volley-ball, basket-ball, base-ball, fitness, bowling, step, mini foot, danse, etc... Info et inscriptions: Sportopolis - Avenue du Laerbeek, 125 - 0477/667.313 (D. Walther).

Aqua & Sport Kids

Des activités diverses et adaptées organisées pour les enfants de 5,5 à 8 ans (sport, détente, etc...). Info et inscriptions: Aqua & Sport Kids - Rue Ferdinand Lenoir, 73 - 02/479.98.15 - fax: 02/476.93.89.

Soyez Stages

Des stages de mini-basket, de mini-tennis, de danse et de multisports sont organisés pour les enfants de 5 à 12 ans dans les installations sportives de l'Ecole Aurore. Info et inscriptions: 02/426.36.58 - gsm: 0474/950.733 - email : soyezstages@hotmail.com.

Les Ateliers de Caroline

Du bricolage, de la psychomotricité et même du cirque sont proposées aux enfants de 4 à 7 ans. Info et inscriptions: Les Ateliers de Caroline - Rue Léon Theodor, 151 - 02/461.36.90 - fax : 02/461.36.91 - gsm : 0476/73.64.83 - email: caroline@idshows.com.

Centre culturel de Jette

Pour les enfants de 4 à 12 ans, deux stages sont organisés sur les thèmes suivants: 'Qui pique et qui chatouille' (le monde des insectes) et 'Marguerite m'et meuûh' (les vaches vues sous toutes leurs formes). Info et inscriptions: Centre culturel de Jette -

Boulevard de Smet de Naeyer, 145-02/426.64.39 - fax: 02/424.17.13 - email: foy.cult.jettois@skynet.be.

Atelier 340 Muzeum

Un stage d'éveil à la sculpture pour des enfants de 7 à 12 ans. Info et inscriptions: Atelier 340 Muzeum - Drève de Rivieren, 340 - 02/424.24.12 - fax: 02/424.23.90.

Ateliers Betty Moerenhoudt

Des activités artistiques organisées pour les enfants et les adolescents de plus de 9 ans. Info et inscriptions: Les Ateliers Betty Moerenhoudt - Rue Henri Verrie, 41 - 02/427.17.23.

Le Pré en Bulles

Les enfants partiront à la découverte de la nature et des activités de la ferme sur le thème des percussions (de 10 à 12 ans). Info et inscriptions: La Ferme pour Enfants de Jette - Petite rue Sainte-Anne 172 - 0476/54.81.99 (Nicole Mertens).

Eduloisirs

Des cours de renforcement sont organisés pour des élèves en difficultés, mais néanmoins motivés. Info et inscriptions: Eduloisirs - Rue Gustave Gilson, 87/2 - 02/479.42.32 - email: edu.loisirs@belgacom.net - eduloisirs@msn.com.



Musique, théâtre, danse : l'académie prépare sa rentrée

L'académie communale de musique G.H. Luytgaerens offre une variété de cours de musique instrumentale et vocale, de théâtre et de danse, ainsi que des cours théoriques. En vue de la rentrée 2003, voici tous les détails sur les cours proposés.

Musique instrumentale et vocale

Clavecin, Piano, Guitare, Violon alto, Violoncelle, Flûte traversière, Flûte à bec, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cornet, Cor, Trombone, Percussions, Orgue, Chant, Musique de chambre, Ensemble instrumental, Ensemble jazz

Théâtre

Art dramatique
Déclamation
Diction

Danse

Danse classique (dès 7 ans)
Danse contemporaine (enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes)
Jazz (dès 10 ans)
Cours spécial jazz pour adolescents et adultes

Cours théoriques

Solfège (ordinaire et cours pour adultes)
Histoire de la musique
Ecriture et analyse musicale
Informatique musicale
Par ailleurs, l'amicale de l'académie propose différentes animations et activités :

- Cours d'initiation musicale théorique et pratique pour enfants de 4 à 6 ans
- Organisation de concerts
- Achat et prêt d'instruments de musique et de matériel didactique

Dès son inscription à l'académie, l'enfant est membre de l'amicale. Une cotisation modique est demandée par élève.

Inscriptions : en septembre 2004 (du lundi au vendredi) de 16h30 à 19h

ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE
G.H. LUYTGAERENS
RUE DU SAULE 1 À 1090 JETTE
TÉL./FAX : 02/427.60.72

COURS COMMUNAUX DE PROMOTION SOCIALE J.L. THYS

Rue Essegem 101 à 1090 Jette - Tél./fax : 02/427.07.57



EN SOIRÉE

Les lundis et mercredis ou les mardis et jeudis de 18h30 à 21h40

**NÉERLANDAIS - ANGLAIS - ESPAGNOL
HABILLEMENT**

EN SOIRÉE

Les mercredis de 18h30 à 21h40

ALLEMAND - ITALIEN

EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h

FRANÇAIS pour nouveaux arrivants

EN JOURNÉE

Les mardis et jeudis de 9 à 12h ou de 13 à 16h

NÉERLANDAIS élémentaire et moyen

**INSCRIPTIONS : LES MERCREDI 25, JEUDI 26, LUNDI 30 ET MARDI 31 AOÛT 2004
ET EN SEPTEMBRE 2004 (DU LUNDI AU JEUDI) DE 18 À 20H**

ACCÈS : STIB (18, 19, 49, 53, 81, 94 ET MÉTRO PANNENHUIS) OU TRAIN (GARE DE JETTE)

Nouveauté

**COURS D'ALPHABÉTISATION
par l'association "Lire et écrire"**

Renseignements et inscriptions
Tél. 02/411 28 20

Sportifs jettois à l'honneur



Le lundi 21 juin dernier, avait lieu à l'Hôtel communal la traditionnelle remise des mérites sportifs jettois. Ces mérites récompensent les sportifs, les clubs et les bénévoles qui se sont distingués au cours de la saison 2003-2004. Les lauréats ont été reçus par l'Echevin des Sports Benoît Gosselin et le Président de l'asbl 'Sport à Jette' Eric Schuermans.

Mérites sportifs 2004

- Guy Demol, Freddy Lacroix et José Winne pour leur participation aux 25 éditions des 20 km de Bruxelles
- Royal Scup Dieleghem Jette (football) pour la montée en promotion de l'équipe première, le titre de champion des scolaires et la 3ème place des minimes pour leur première participation
- Gunners Jette (football en salle) pour le titre de champion en 3ème provinciale (Union Belge) et en série A (ligue néerlandophone bruxelloise)
- Royal Excelsior Sport Club (athlétisme) : Sébastien Dewitte, vice-champion de Belgique junior, champion LBFA toutes catégories 3000 m indoor 2004, sélection nationale pour les championnats du monde de

Le RSD Jette monte en nationale

Au terme d'une saison exceptionnelle et d'un tour final passionnant, le Royal Scup Dieleghem Jette monte de catégorie. La saison prochaine, le club jettois évoluera en promotion.

Depuis l'été 2002, Jette compte une grande équipe de football sur son territoire : le RSD Jette. Le 18 juin 2002, le RSCUP Jette et l'Etoile Dieleghem Jette ont en effet fusionné sous le nom "Royal Scup Dieleghem Jette", en collaboration avec le Ritterklub. Ce nouveau club devenait l'un des plus importants à Bruxelles, avec 34 équipes de jeunes qui totalisent 450 membres. Le stade communal a accueilli le club dans ses infrastructures entièrement rénovées. La philosophie qui est à la base de cette fusion (la création d'un club bien structuré, stable, aux finances saines, avec une attention particulière pour la formation des jeunes) donne apparemment d'excellents résultats. Après une saison intense, le RSD Jette a supplanté le FC Asse-Zellik 2002, le S.C. Wolvertem et le RCS Brainois durant le tour final. Lors de l'ultime match de ce tour final, le RSD Jette a battu le RCS Brainois sur le score de 2-1, après le nul concédé au match aller (1-1). La commune de Jette a remis un mérite sportif au club pour cette prestation remarquable. Dès la saison prochaine, notre commune aura donc un représentant en division nationale.

cross-country 2004 et record-men 2000 m junior LBFA 2004

- Freddy Thiry pour son titre de champion provincial en auto-cross
- Je'l'Plume pour la première place de l'équipe 1 dans sa catégorie et la montée en 2ème division ; Christelle Harrand pour son passage en B1, Sylvie de Longueville, Anouk Colbrant en Alain Colbrant pour leur passage en C2, Gauthier Carnat en Thierry Dekuyper pour leur victoire en tournoi et leur place en finale
- MFC Saint-Michel Eagles (football en salle) pour leurs 30 ans d'existence
- Ritterklub (football) pour le titre de champion sans défaite des scolaires ; Maurice et Roza Heymans pour, respectivement, 15 et 20 ans d'investissement pour le club

- Cercle Sportif Saint-Pierre (football en salle et volley) pour ses 30 ans d'existence
- Tory Beauvechain (judo) : Stéphanie Boon pour sa 3ème place en championnat de Brabant et en championnat régional et sa 7ème place en championnat de Belgique

- COCMES (football en salle) : La Virgule, Jetexpress, MFC Saint-Michel et CSC Ganshoren (champions), White & Black, La Cafette, Conquistador et Preventeam One (vice-champions), Euro 97, Excelsior, MFC Fond Jamay et MFC Wommel (fair-play)

- Biljartclub Op den Hoek (billard) pour le titre de champion en première division, la montée en division d'honneur et les 20 ans d'existence du club ; Daniel Snoek pour le titre de champion de Bruxelles en série B ; Jos Van Damme pour trois titres de champion de Bruxelles en 20 ans (simple) ; Franciscus Rampelberg pour trois titres de champion de Bruxelles en 20 ans (double) et son investissement en tant que joueur et dirigeant ; Georges Bos en tant que co-fondateur du club et membre actif (en 20 ans, il n'a manqué aucun match)

- Judo Ryu Sportopolis : Cédric Spelier, Christopher Verkamer et Philippe Verspecht pour leurs victoires en tournoi

- Société Royale de Gymnastique de Jette pour ses 80 ans d'existence ; Fiorella Contu, Séverine Dusoleil, Marie De Gunsh, Cansu Ozgul, Magali Lowies, Eva Da Rocha, Céline Emmerechts, Gaëlle Dehaene et Deborah De Klerck pour leurs titres en championnat

- Club Molenbeek CNBA (natation) : Thomas Leplas (11 ans) pour son titre de champion du Brabant et sa participation au championnat de Belgique

- Fresh Air Jette (basket) pour le titre de champion remporté par l'équipe pupilles, composée de joueurs jettois, dans sa série provinciale

- Tennis Club Primerose : Andréa Napoli (8 ans) pour sa participation à la finale des interclubs poule A et sa sélection par l'AFT (Association francophone de Tennis) pour y suivre des entraînements pendant la saison 2004-05

- Judo Club de Jette : Nathalie Theunissen, Joseph Miguel-Kabeya, Laurent Godriaux, Lina de Backer, Maïté Pachon, Morat Sarkison, Aurélie Mauquoï, Manda Miguel-Kabeya, Cathy Van den Broeck et Didier Hannecart

- Royal Billard Club Excelsior : Daniel De Cock pour avoir remporté les 3 chal-

lenges du club

- Prévention pour la victoire de l'équipe dans le championnat interquartiers Agorajette et le prix du fair-play

- FS Jette (football en salle) pour la montée de l'équipe première en D2 nationale (Union Belge), le titre de champion remporté par l'équipe de jeunes au COCMES et les 25 ans d'existence du club

- Richard Meganck (course à pied) pour sa participation au Marathon des Sables (237 km) dans le sud du Maroc

- Marcel Chollot qui a remporté plus de 170 titres de champion de Belgique dans différentes disciplines pour sportifs moins valides, de l'athlétisme au tir à l'arc ; cette année, il est monté à trois reprises sur le podium en tennis de table.

Anderlecht remporte la 9ème olympiade inter-communes

Le samedi 5 juin dernier, les fonctionnaires des communes bruxelloises se sont mesurés à l'occasion de la 9ème édition de l'olympiade inter-communes. Il s'agit d'une journée sportive ouverte au personnel des administrations communales, des services de police, des CPAS et des écoles, ainsi qu'aux pensionnés. Les sportifs étaient issus de 17 communes (seules Etterbeek et Watermael-Boitsfort manquaient à l'appel). Différentes disciplines sportives étaient prévues au programme : badminton, basket, bowling, darts, jogging, football en salle, natation, pétanque, tennis, tennis de table, pêche et volley. Cette année, la victoire finale est revenue à Anderlecht, commune qui avait mis ses infrastructures sportives à la disposition des organisateurs. Les sportifs anderlechtois se sont classés premiers en badminton, en mini-football, en jogging et en tennis. Ils sont en outre montés à quatre reprises sur la deuxième marche du podium. Comme chaque année, la journée s'est terminée par la remise des prix et une soirée dansante.

Agora Jette : un championnat interquartiers pour les jeunes

Dix samedis durant, des jeunes footballeurs jettois ont lutté sur l'Agora, terrain multisports du parc Roi Baudouin, pour le titre de "meilleure équipe de quartier". Il s'agissait de la première édition du championnat interquartiers Agora Jette, organisé par l'équipe de Prévention à l'initiative de l'échevin de la Prévention Benoît Gosselin, pour les jeunes de 11 à 13 ans. L'objectif était d'améliorer les contacts entre les jeunes de quartiers différents, d'une part, et entre les jeunes et les parents, d'autre part. Six équipes ont joué chacune dix matches : Mercier, Vanhelmont, Essegheem, Aurore, Florair et de Smet de Naeyer. Au total, une soixantaine de jeunes ont participé à ce championnat interquartiers. Ils ont tous reçu une médaille. Le quartier Essegheem a empoché le titre, tandis que le quartier Vanhelmont a remporté la coupe du fair-play.



Le 29 juillet 2004,

l'asbl Promo-Basket organise, en collaboration avec le service communal des Sports, l'équipe de Prévention et le Projet Interquartier, la

12ème opération "Basket en liberté".

Ce tournoi est ouvert aux jeunes de 9 à 21 ans.

Programme de la journée

- 11h : inscription des équipes
- 14h : basket-ball (3 contre 3)
- 17h30 : fin du tournoi et remise des coupes

L'opération "Basket en liberté" aura lieu à la plaine Uyttenhove (rue Uyttenhove à Jette).

Rendez-vous donc le 29 juillet 2004 de 11 à 18h !



128^{ème} marché annuel de Jette

Pour vous plonger dans l'ambiance du marché annuel 2004, l'asbl Commerce et Marché annuel jettois organise un

KARAOKE JUNIOR

le vendredi 27 août 2004

de 19h à 22h30

dans le parc Garcet (place Cardinal Mercier)

Ce karaoke est ouvert aux jeunes jusqu'à 18 ans.

L'inscription préalable n'est pas nécessaire.

Venez sur place avec vos parents, votre famille, vos amis et montrez votre talent de chanteur(se).

Chaque participant recevra un prix.

PARTICIPE À LA BROCANTE POUR ENFANTS

le lundi 30 août 2004

(de 9 à 20 h).

C'est gratuit !

Le collège des bourgmestre et échevins et l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois seront heureux de l'accueillir à la brocante aux jouets sur le parking du Delhaize (entre la rue Léon Theodor et la rue Van Bortonne).

La brocante est réservée aux enfants jusque 14 ans, munis d'une autorisation des parents. Tu devras arriver sur place entre 7h et 8h.

Info : service communal des Animations - tél. 02.423.12.92.

QUI SERA L'ARTISTE "IDOLE 2004 DES JETTOIS" ?

Où ? Sur le podium "Radio Contact" (place Reine Astrid)

Quand ? Le 30 août 2004 de 13 à 19h

1.000 raisons pour participer...

- Vous voulez faire découvrir votre talent au public..

- Vous avez de réelles qualités artistiques (chant, imitation,...).

- Vous chantez votre propre répertoire ou celui d'un artiste connu.

- Vous voulez vous mesurer avec d'autres candidats pour décrocher le titre d'artiste "Idole 2004 des Jettois".

Si vous voulez devenir l'artiste "Idole 2004 des Jettois", inscrivez-vous au moyen du formulaire ci-dessous et joignez un CD ou une vidéo qui permettra au jury d'effectuer une pré-sélection parmi les candidats.

Formulaire d'inscription à renvoyer avant le 30 juillet 2004 au plus tard à l'asbl Commerce et Marché Annuel Jettois (rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette)

Idole 2004 des Jettois

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse : Rue

N° : Code postal :

Commune :

Numéro de téléphone où l'on peut me contacter :

Le 128^{ème} marché annuel jettois n'aura rien à envier aux éditions précédentes. L'échevin du Commerce et des Animations Bernard Lacroix et l'asbl Commerce et Marché annuel jettois, présidée par Yves Putzeys, vous en proposent un aperçu, dans l'attente du programme complet qui tombera bientôt dans votre boîte aux lettres.

Le vendredi 27.8 :

- Ouverture officielle de la kermesse (à 18h30, place Cardinal Mercier)

- Karaoke junior (à 19h, parc Garcet - place Cardinal Mercier)

Du 28 au 30.8 :

- Exposition de peintures et de dessins du cercle Police-Art à la Salle du Conseil (de 10 à 18h, Hôtel communal - place Cardinal Mercier 1)

- Exposition d'aquariophilie par la société d'étude SEAMA à la Salle communale des Fêtes (de 10 à 21h, Salle des Fêtes - place Cardinal Mercier 10)

- Kermesse (place Cardinal Mercier)

- Tournois sportifs, patronnés par l'asbl Sport à Jette, dans les différentes infrastructures sportives de la commune (football, mini-football, tennis, basket-ball, pétanque et tennis de table) - tél. 02/423.12.97

Le samedi 28.8 :

- Afro-disiac dans le cadre du Joêrmeffestival (à 14h, parc Garcet - place Cardinal Mercier) - tél. 02/423.13.73

Le dimanche 29.8 :

- Rockin' Jette dans le cadre du Joêrmeffestival (à 12h, parc Garcet - place Cardinal Mercier) - tél. 02/423.13.73

- Feu d'artifice musical avec show laser (à 21h30, parc de la Jeunesse - bd de Smet de Naeyer)

Le lundi 30.8 :

- 128^{ème} marché annuel avec...

... plus de 600 commerçants et marchands ambulants (rue Léon Theodor, place Reine Astrid et rues environnantes)

... un marché de fleurs et de plantes (parc Garcet)

... un marché artisanal (rue Henri Werrie)

... une maxi-brocante (rues Van Bortonne, Werrie, Gillebertus, Van Huynegem, Thomaes et chaussée de Wemmel)

... une brocante pour enfants (parking du delhaize rue Léon Theodor)

... les animaux de la ferme : vaches, moutons, chevaux,... (avenue de Jette)

... un auto-show (place Reine Astrid)

... un concours pour chiens (à 11h, sur podium - place Reine Astrid)

... un méga-tunnel gonflable et des animations (chaussée de Wemmel)

... des animations par les associations culturelles, en collaboration avec le Foyer culturel jettois (rue Lenoir)

- Le petit Montmartre : peintres, dessinateurs BD et caricaturistes, en collaboration avec l'Esprit de Famille (impasse rue Léon Theodor - près de la gare)

- Fiesta dans le cadre du Joêrmeffestival, en collaboration avec le Gemeenschapscentrum Essegem (à 11h, parc Garcet - place Cardinal Mercier) - tél. 02/423.13.73

- Election de l'artiste "Idole 2004 des Jettois" (à partir de 13h, sur podium - place Reine Astrid)

Pour tout renseignement: tél. 02/423.12.90



Dans le cadre du marché annuel, une

MAXI-BROCANTE

sera organisée

le lundi 30 août 2004 de 8h à 21h30

dans les rues Van Bortonne, Werrie (entre la place Laneau et la chaussée de Wemmel), Gillebertus, Van Huynegem et Thomaes.

Prix : 12 EUR / 3 mètres

Renseignements et réservations : CECO - tél. 02/538.56.49 (mercredi et vendredi de 15 à 18h - fermeture annuelle du 15 juillet au 9 août)

Réservations et paiement des emplacements à l'administration communale de Jette (rue Henri Werrie 18-20 à Jette) le mardi 17 août 2004 de 17 à 19h

Le 30 août 2004 de 11 à 18h, dans le cadre du marché annuel, découvrez le

PETIT MONTMARTRE

à Jette

Des artistes travailleront en plein air, sous le regard des passants, et exposeront leurs oeuvres dans l'impasse "Léon Theodor".

Parallèlement, une **exposition-concours** se déroulera du 25 août au 13 octobre 2004 au restaurant "L'Esprit de Famille" (rue Léon Theodor 260)

Vous êtes artiste et vous voulez participer au petit Montmartre ?

Alors, venez montrer vos oeuvres le 25 août 2004 de 18 à 21h au restaurant "L'Esprit de Famille" (rue Léon Theodor 260).

La participation est ouverte à tous les artistes (peintres, sculpteurs, dessinateurs de BD, caricaturistes, modélistes...). Un comité procédera à la sélection des oeuvres retenues pour le Petit Montmartre.

Vous êtes artiste et vous voulez participer à l'exposition-concours ?

Alors, venez montrer vos oeuvres le 25 août 2004 de 18 à 21h au restaurant "L'Esprit de Famille" (rue Léon Theodor 260).

Les oeuvres (d'une dimension hors tout de 80 x 60 cm maximum et 20 x 15 cm minimum) doivent représenter "un coin de Jette". Cette année, deux thèmes sont proposés aux artistes : un coin de Jette ou le nouveau centre administratif.

Toutes les techniques sont autorisées, sauf la trois dimensions. Un comité procédera à la sélection des oeuvres retenues pour l'exposition-concours.

Quatre prix seront décernés. 1^{er} prix : achat de l'oeuvre, organisation d'une exposition consacrée à l'artiste et page de couverture du répertoire communal "Vivre à Jette" - Prix du "Public" - Prix "Découverte" - Prix pour l'"Artiste jettois".

Pour tout renseignement : 02/426.30.23

Le week-end du marché annuel s'apparente toujours à une grande fête de la musique. Trois jours durant, le Parc Garcet devient le théâtre des festivals Afro-Disiac, Rockin' Jette et Fiesta. Le samedi est traditionnellement consacré à la musique du monde. Une combinaison de reggae, de ska et de soukous qui nous avait particulièrement mis en appétit au cours des éditions précédentes. Des carrures telles que Savana Station, The Dill Brothers ou encore Alain Makaba vont à nouveau plonger Jette dans une fête éblouissante. Dimanche, on passe au Rockin' Jette. Après que quelques figures locales du genre, comme les Tranqs et les Bad Preachers, aient investi la scène, la soirée sera clôturée avec les Tarantinos. Ces londoniens, très légèrement 'perturbés', ont le talent et la manière pour vous faire vivre les plus belles musiques de films de Quentin Tarantino. Spectacle et ambiance garantis. Ce week-end de fête se clôturera avec la traditionnelle Fiesta, proposant De Kreuners en tête d'affiche. Depuis des années, ces messieurs mettent le feu à tous les coups, ce qui sera certainement encore le cas cette fois-ci. Tous les amateurs de musiques trouveront à coup sûr leur bonheur dans cette édition du Joërmefestival. Ne ratez pas cette délicieuse manière de clôturer les vacances d'été !

Samedi 28 août

- Afro-Disiac

21h00 - Alain Makaba & Bawayi Balokola

Le 'Prince' Alain Makaba est un guitariste et multi-instrumentiste de talent qui vous délivrera avec passion sa musique 'soukous'. Ses deux albums solo, 'Pile ou Face' et 'Ya Ku Dominer' reflètent la richesse de son style aux accents typiquement africains. Bawayi Balokola, quant à lui, vous livrera une combinaison sulfureuse et entraînante de percussion et de danse.

20h00 - Vibration Schengen Musica

Vibration Schengen Musica est un groupe musical de jeunes congolais résidant dans l'espace Schengen. Leur musique est à l'image de leur formation, diversifiée, innovante et empreinte de dynamisme.

18h30 - The Dill Brothers

The Dill Brothers expérimente, depuis sa création, un groove des plus irrésistibles, empreint de 'off-beats' et de 'breaks', qui s'exprime sous la forme d'une combinaison de ska, de reggae, d'afro, de soukous et de rocksteady. Les sonorités de l'accordéon, du trombone et du saxophone se conjuguent pour former un florilège pétillant de musique du monde.

17h00 - Savan Station

On ne présente plus ce groupe belge-chilien aux amateurs de reggae. Un enthousiasme unique se dégage à chaque

fois de leur prestation. Cette année déjà, ils ont arpenté la scène de festivals comme le Pole Pole, le Marktrock ou encore le Slinks. Des vibrations reggae aux accents positifs, des vocales très chaudes, une basse lourde et ronde, des cuivres affûtés ainsi qu'une bonne dose de 'drum', voilà les ingrédients de ce cocktail reggae préparé par Savana Station.

15h30 - Mika & The General Dub Progress

Mika est une des rares femmes présente sur la scène reggae européenne. Depuis quelques années déjà, elle délivre avec talent un reggae très 'roots' avec The General Dub Progress. De concert, ils ont développé leur propre son, un mélange authentique de reggae et de rock, agrémenté d'influences occidentales diverses. Le résultat ? Un fabuleux album, 'Only for Music', qui combine magnifiquement un reggae très 'roots' avec du dub et du ragga, ainsi qu'avec un zeste de hip-hop.

14h00 - Factor X

Factor X est le nom de scène de Anne Michalakoudis, la sœur cadette de Mika. Sa musique s'adresse plus à un large public, comme elle l'a encore démontré l'an dernier lors du festival Reggae Geel. Elle a fait le choix d'un reggae très personnel, son style navigue entre le 'roots' et le 'dancehall'. Sur scène, cela se traduit par un spectacle énergique qui délivre un authentique 'Belgian reggae' très prometteur.

Dimanche 29 août

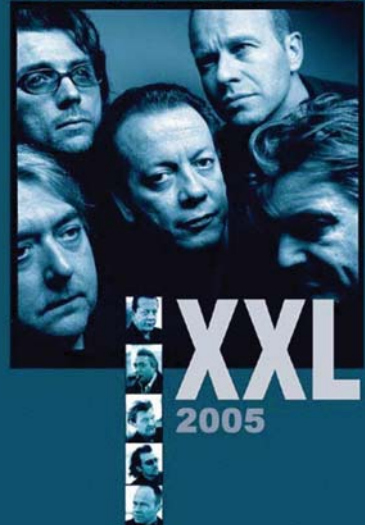
- Rockin' Jette

21h00 - The Tarantinos

Les Tarantinos se composent de 7 musiciens londoniens qui, comme le nom de la formation le laisse entendre, nourrissent une passion presque malsaine pour le célèbre réalisateur Quentin Tarantino. Leur répertoire se compose des grands hits sortis de films cultes comme 'Reservoir Dogs', 'Pulp Fiction', 'Jackie Brown' ou encore 'From Dusk Till Dawn'. Pensez au classique surf rock'n'roll 'Miserlou', au funk doux de 'Jungle Boogie' ou encore à la soul de 'Son of a Preacher Man'. Une musique épatante accompagnée de scénettes reprises du grand écran, des chorégraphies ajustées, des costumes superbes, des coups de



DE KREUNERS



fusil...tout un programme ! Cette formation très originale livre un show épatant que chaque amateur de Tarantino se doit absolument d'aller voir.

19h00 - Cintrix

Cintrix interprète des reprises pop-rock, de No Doubt à Guns'n Roses, combiné à des classiques comme Mister Cabdriver et Play that Funky Music. La voix appuyée de la chanteuse, qui n'est pas sans nous rappeler celle d'Anouk, est encadrée par un guitariste virtuose, un batteur infatigable et un bassiste généreux.

17h45 - Bad Preachers

Ce groupe punk-rock jetteo existe déjà depuis plus de 20 ans, mais ses membres ne se sont pas pour autant assagis au fil du temps. Immanquablement, ils lamentent et bousculent leur audience avec un spectacle mené sur un train d'enfer. De plus, l'arrivée de leur nouveau guitariste renforce encore le dynamisme de leur show. Pas de frasques, mais un rock furieux incomparable qui a déjà accroché de nombreux clubs illustres, au travers desquels ils 'prêchent' sur la scène internationale. Vous désirez vous convertir au 'Punkrockicisme' ? Venez donc écouter le sermont des Bad Preachers.

16h30 - Tranqs

La musique des Tranqs renvoie aux légendes vivantes telles que David Bowie, Lou Reed ou encore Roxy Music. Leur répertoire est un florilège de reprises de titres de ces artistes, combiné à quelques titres personnels, qui se fondent dans la même ambiance. Kamil, leader énergique s'il en est, rayonne sur scène et s'accapare à tous les coups le public en l'emmenant faire un tour du côté des hits des années 80.

15h15 - Cells

Le groupe bruxellois Cells conjugue puissance et émotion en combinant un

rythme soutenu avec un chant très mélodieux. Ce groupe a élaboré son propre son et son propre style, mais fait encore régulièrement un petit clin d'oeil vers des groupes tels que Guns'n Roses, The Doors, Deep Purple, Muse, etc... Vous saurez directement à quoi vous tenir avec cette formation très emportée.

14h00 - Surprise Attack

Le style de Surprise Attack passe en revue tout ce qui touche de près ou de loin au rock : hardrock, grunge, punkrock, garagerock, etc. Tous les membres du groupe viennent de la scène rock bruxelloise, issus de groupes comme Storm, Last Picked, Bloodshot et Full Throat. Leur seule ambition est de mettre de l'ambiance, de conquérir les coeurs et de recevoir des bières gratis !

Lundi 30 août

- Fiesta

19h00 - De Kreuners

Les Kreuners sévissent déjà depuis plusieurs années sur la scène belge. Avec des succès comme 'Nummer Een', 'Nee oh Nee' ou encore 'Zij Heeft Stijl', ils ont eu vite fait de museler la critique. Leur répertoire, riche de titres tels que 'Cou-Cous Kreten', 'Verlies op Chris Lomme', 'Ik Wil Je' ou encore 'Zo Jong', les propulse carrément au rang de porte-parole du rock flamand. Le leader, Walter Grootaers, tient à prouver que plusieurs années au service d'une télévision commerciale n'ont affecté en rien ses prestations scéniques. Il est entouré de Erik Wauters et de Jan Van Eyken aux guitares, de Berre Bergen à la basse et de Ben Crabbé à la batterie. Ensemble, ils totalisent plus de 100 ans d'expérience, et la machine tourne toujours !

12-19h00 - Dj Party & Bal Populaire

11h00 - La Philharmonie Royale de Jette

C'est une longue histoire qui démarra en 1833, année où la 'Philharmonie' fut fondée par quelques amateurs de musique populaire. Aujourd'hui, ses membres sont toujours aussi passionnés. L'an dernier, la formation a d'ailleurs remporté le Prix de la Communauté Flamande de Jette. Cette année, ils pourront une fois de plus démontrer sur la scène du Joërmefestival que Jette dispose de musiciens de grande qualité.

UNE ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTÉ FLAMANDE ET ANIMATION DE LA COMMUNE DE JETTE, EN COLLABORATION AVEC LE GEMEENSCHAPSCENTRUM ESSEGEM, L'ASBL ROCKARDINAL, L'ASBL ESPACE IMPULSE, LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS AINSI QUE BERNARD LACROIX, ÉCHEVIN DE L'ANIMATION ET DU COMMERCE, ET WERNER DAEM, ÉCHEVIN DE LA COMMUNAUTÉ FLAMANDE.

Séances de lecture aux bébés à Jette

La lecture est d'une importance capitale pour la formation de l'individu. Elle constitue un atout essentiel pour sa vie future. Elle détermine en effet sa réussite scolaire et son intégration en tant que citoyen dans la vie active. Hélas, tous les enfants ne sont pas égaux face à la lecture !

Partant de ce constat, la Bibliothèque Principale du Nord-Ouest de Bruxelles et la Commission de la Petite Enfance ont décidé d'offrir aux bébés jettois des séances de lecture dans leur milieu d'accueil (crèche, pré-gardiennat, maisons d'enfants, accueillantes à domicile,...).

Ces séances ont essentiellement pour objectif d'offrir une ouverture au monde des livres grâce à un moment privilégié avec les livres et un conteur. Il s'agit d'un plaisir gratuit, sans objectif de rentabilité.

A court terme, les séances de lecture aident les tout-petits à entrer dans le monde des mots et de la lecture par plaisir, leur offrent un loisir différent de celui de tous les jours et constituent une base d'éveil qui égalise les chances face au futur apprentissage de la lecture.

Comment se passe l'animation ? Le conteur-lecteur commence par ouvrir le sac à histoires et dispose les livres à différents

endroits du tapis de lecture. Il lit ensuite aux enfants une ou plusieurs histoires courtes. Il donne enfin à chacun un livre spécialisé pour les tout-petits : imagiers, livres tactiles, livres à thèmes,... Le lecteur est à l'écoute des enfants et favorise l'interactivité.

Les séances de lecture aux bébés se déroulent à Jette depuis mai 2003. Elles sont totalement gratuites et s'adressent à tous les milieux d'accueil situés sur le territoire jettois.

Les animateurs des séances de lecture aux bébés

cherchent
des **BÉNÉVOLES**
qui souhaiteraient rejoindre
leur équipe
afin de pouvoir augmenter
la cadence des séances
et répondre
à toutes les demandes.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yves Martens (0475/834.804) ou Marie-Paule Adam (0474/455.786).

Vous voulez en savoir plus ? Des ouvrages sérieux tels que "Les livres, c'est bon pour les bébés" de Marie Bonnafé et "Ouvrez les livres aux bébés" de l'Institut de l'Enfance et de la Famille développent le sujet.

Un jeune Jettois aux Etats-Unis



Partir... Oui, mais pourquoi ?

Partir... pour découvrir les richesses que peut t'apporter une autre culture, pour t'immerger dans une autre langue, dans un autre mode de vie.

Partir... pour le plaisir, celui des rencontres et de l'étonnement renouvelé chaque jour.

Partir... pour grandir, pour se retrouver face à soi-même, pour choisir une route.

Partir encore... pour se sentir citoyen de ce monde qui est le nôtre, acteur de sa propre vie et créateur d'une société plus juste et plus pacifique.

L'association AFS Programmes interculturels asbl propose plusieurs formules d'échanges pour les jeunes : une année scolaire à l'étranger (15-18 ans), un trimestre en Europe ou au Canada (14-17 ans), un programme d'initiation au développement (18-28 ans), un service volontaire européen (18-25 ans).

La procédure de recrutement pour les programmes 2005-2006 a débuté. Les candidats sont invités à se faire connaître auprès d'AFS Programmes Interculturels. Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site www.afsbelgique.be. Les jeunes pour lesquels le coût du programme d'échanges constitue un frein peuvent introduire une demande de bourse auprès de la Fondation AFS, créée voici deux ans pour soutenir, avec l'aide du mécénat privé et de sponsors, les projets de mobilité internationale des jeunes.

A noter que l'association AFS Programmes interculturels asbl cherche également des familles d'accueil pour héberger un(e) jeune, en provenance d'une autre partie du monde, pendant 3, 6 ou 10 mois.

Pour tout renseignement : AFS Programmes Interculturels asbl - bd Brand Whitlock 132 à 1200 Bruxelles - tél. 02/743.85.40 - fax : 02/732.87.28 - info-belgium-french@afs.org

L'Espace-Femmes de Jette est...

... un espace interculturel, intergénérationnel, de rencontres, de relaxation, d'information, de formations, de découvertes... ouvert à toutes !

... un lieu où chaque femme peut s'exprimer, échanger, prendre part à la vie de son quartier

L'Espace-Femmes recherche

des BÉNÉVOLES

pour assurer une permanence-accueil, pour animer une activité (dans le cadre d'Echanges de Savoirs, d'ateliers divers)

ou donner un cours d'alphabétisation dans une démarche d'éducation permanente à un public interculturel.

Si vous êtes intéressée, vous pouvez contacter Marie-Astrid Lissior au 02/ 420 64 78.

Espace-Femmes de Jette - place Cardinal Mercier 29

Maison de repos Iris du CPAS

Des appartements pour personnes valides

La maison de repos Iris du CPAS de Jette compte désormais une nouvelle aile qui comporte huit appartements prévus pour accueillir des couples valides ou deux personnes valides du même sexe.

Chaque appartement est composé d'un hall, d'un salon, d'une chambre, d'un dressing et d'une salle-de-bains privée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter monsieur Van Der Helst, responsable du service Placements, au 02/422.46.50 (du lundi au jeudi).

A la veille du Marché annuel qui clôturera les vacances d'été, le président du Foyer Jettois Paul Leroy et l'échevin des Animations Bernard Lacroix organisent trois soirées cinématographiques en plein air. Cette animation a notamment pour but de favoriser la vie en société dans le quartier. Les films seront projetés les 25, 26 et 27 août 2004 à 21h30 sur grand écran à l'arrière de l'immeuble Essegem 2 (rue Jules Lahaye 282).

Soirées cinéma en plein air

Mercredi 25 août :

SHREK 1

Version française, sous-titres néerlandais

Ce film d'animation met en scène un monstre dénommé Shrek. Sa vie agréable de monstre solitaire est perturbée par l'arrivée de toute une bande de personnages de conte pour le moins ennuyants. Lord Farquaad les a chassés de son royaume. Shrek décide de leur permettre de rentrer chez eux en sauvant la jolie princesse Fiona afin que l'horrible Farquaad puisse l'épouser. Le début d'une aventure passionnante et très drôle...

Jeudi 26 août :

BILLY ELLIOT

Version française, sous-titres néerlandais

Le jeune Billy Elliot a 11 ans. Il habite dans une petite cité minière dans le nord de l'Angleterre. Billy vient de perdre sa mère. Contre la volonté de son père, il abandonne la boxe pour suivre des cours de danse. Le jeune danseur a du talent et de la volonté. Il décide de passer une audition pour entrer à la célèbre Royal Ballet School de Londres.

Vendredi 27 août :

L'AFFAIRE ALZHEIMER

Version néerlandaise, sous-titres français

'L'Affaire Alzheimer', film belge basé sur le livre de Jef Geeraerts, est un thriller policier de qualité. Le suspense omniprésent, un scénario solide et l'excellente prestation des acteurs ont assuré le succès de ce film. Un duo d'enquêteurs anversoises, Erik Vincke et Freddy Verstuyft, est confronté au meurtre d'un haut fonctionnaire belge. Le tueur à gages Angelo Ledda souffre de la maladie d'Alzheimer, ce qui le gêne considérablement dans son travail. Il découvre que le meurtre du fonctionnaire fait partie d'un jeu de pouvoir politique dans lequel il a joué un rôle malgré lui. Il décide de retrouver les commanditaires du meurtre pour leur présenter l'addition. Avec un Jan Declerck remarquable dans le rôle du tueur à gages.



Tous les mardis soir cet été, ambiance et musique pour tout le monde !

Zomerfestival d'été/Jette

A l'occasion des concerts d'été les mardis soir à Jette, les amateurs de musique ont rendez-vous dans le Parc de la Jeunesse. En effet, celui-ci sera le théâtre de concerts gratuits en plein air. Lors des éditions précédentes, les visiteurs ont été résolument surpris par la qualité des musiciens et la diversité culturelle des prestations. Les concerts commencent à 20h30 et se prolongent jusqu'à 23h00. Le public est le bienvenu à partir de 19h00 et pourra profiter jusqu'à 23h30 de la douceur du Parc de la Jeunesse (avenue du Comté de Jette).

13 juillet - Siempre Moreno

Le groupe Siempre Moreno vous emporte dans les ambiances chaudes du sud: du Montuno Son de Cuba au Bolero, en passant par la Salsa, la Rumba Espagnole et la Samba-Reggae Brésilienne, pour ne citer que ces quelques styles. Siempre Moreno est un véritable groupe de scène, et leur musique entraînante vous donnera à coup sûr des fourmis dans les jambes.

20 juillet - Hale Bopp

Hale-Bopp propose une atmosphère particulière, issue de chansons calmes et posées au chant néanmoins soutenu, le tout interprété avec une grande justesse. Parfois sobre, souvent aérien et ensoleillé, leur premier album 'Queen of the Night' a reçu un très bon accueil de la part de la critique. Le quotidien 'De Morgen' qualifiait, entre autre, leur cd de 'début d'une carrière internationale' - www.bjorn.org

27 juillet - The Solutions

Cette formation, composée de 12 membres (!), comprend une section de cuivres de très haut vol, encadrée par un chœur entièrement féminin bien déterminée à faire reconnaître l'existence d'un paysage Soul et R'n'B en Belgique. The Solutions propose quelques reprises de carrures comme Sam & Dave, Otis Redding, Wilson Pickett, James Brown, Booker T & the MG's, etc... Beaucoup d'ambiance.

<http://users.skynet.be/bs772549/solutions/biography.html>

3 août - Les candidats des Neka-Nachten

Arcanum

Avec un 'band' d'accompagnement des plus impressionnants et un répertoire en béton, le chanteur Vincent parvient instantanément à conquérir le public. Ajoutez à cela virtuosité et charisme, et vous obtenez un spectacle détonant.

Nihilisten

Venez faire la connaissance de ce duo hiphop flamant neuf issu de Flandre occidentale. Ils pourraient d'ailleurs en conter aux Américains. Un rap pointu, un accent de la mer du nord à rendre jaloux le commun des cabillauds, ce groupe est résolument prêt pour le spectacle !

Fliet Zorro

Un groupe a capella formé de cinq voix virtuoses mais aussi totalement hilarantes, savoureuses et souvent bouleversantes. Ambiance et couleurs garanties.

10 août - Jaman!

Qui dit Jaman! dit Jamaïque. Ce groupe délivre un reggae des plus entraînants qui vous remplira les mirettes de paysages ensoleillés. Jaman! s'est forgé une réputation d'acier en matière de prestation live. Ils chassent immanquablement la grisaille dès leur entrée en scène.

17 août - Proyeccion Latina

Proyeccion Latina est un jeune groupe de Sud-Américains, habitant à Anvers, qui propose une musique sortie des Caraïbes. La joie de vivre et les rythmes latinos les font bouillonner sur scène, en conjuguant salsa, cumbia, merengue et son de Cuba.

24 août - Plane Vanilla

Plane Vanille est le plus swingant des groupes de 'covers' en Flandre. La formation a tout ce qu'il faut pour donner un côté grandiose au spectacle proposé: un répertoire authentique (un mélange de reggae, de disco et de latino agrémenté ça et là de ballades mélodieuses), quelques-uns des meilleurs musiciens peuplant ce pays, et deux chanteurs charismatiques personnifiés par Raf Van Brussel (Sunny Side Up) et Vincent Goeminne (The Dinky Toys).

<http://www.backline-boeking.be/planevanilla/index.html>

Attention ! Il était prévu que les Spark jouent le mardi 31 août. Au vu de l'ampleur des animations organisées pour le marché annuel à Jette le dernier week-end du mois d'août, ce spectacle a été annulé.

Pour plus d'informations : Service de la Communauté Flamande de la commune de Jette - 02/423.13.73 - www.zomerfestival.be

AGENDA

JUILLET/AOÛT

Tous les mardis de juillet et août : A 20h30, ZOMERCONCERTEN D'ETE dans le parc de la Jeunesse. Au programme : Bart Van Den Bossche et Johny Voners, Siempre Moreno, Hale Bopp, The Solutions, les candidats des Neka-Nachten (Arcanum, Nihilisten et Fliet Zorro), Jaman !, Proyeccion Latina et Plane Vanilla. Entrée gratuite. Info : 02/423.13.73 ou www.zomerfestival.be.

Le 25.7 : De 9 à 17h, MAXI-BROCANTE Rockardinal sur la place Cardinal Mercier. Prix de l'emplacement : 12 EUR / 3 mètres. Inscriptions au Barapaat (place Cardinal Mercier 25 - 02/425.94.78), à partir de 12h.

Le 29.7 : De 11 à 18h, 12ème opération "BASKET EN LIBERTE", organisée par l'asbl Promo-Basket. Ouvert aux jeunes de 9 à 21 ans. Inscriptions sur place à partir de 11h. Info : 02/423.12.93. Du 3.8 au 26.9 : EXPOSITION D'ETE "Modernisme et Art Déco". A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h - le week-end de 10 à 18h (ouvert de 15 août) - fermé le lundi. Info : 02/479.00.52.

Les 25, 26 et 27.8 : A 21h30, SOIREES CINEMA en plein air. A l'arrière de l'immeuble Essegem 2 (rue Jules Lahaye 282). Le 25.8 : Shrek 1. Le

26.8 : Billy Elliot. Le 27.8 : L'Affaire Alzheimer. Info : 02/423.12.92.

Le 7.8 : De 9 à 18h, GRANDE BROCANTE PHILATHELIQUE, organisée par Phila 2000 Jette. Au pavillon du Poelbosch (avenue du Laerbeek 110). Echanges entre philatélistes - estimation gratuite de votre collection ou brocante philatélique. Entrée gratuite. Table philatélique : 5 EUR. Possibilité de restauration (buffet froid sur réservation - 15 EUR). Info : 02/428.43.06 (Phila 2000 Jette).

Du 27 au 30.8 : Week-end du MARCHÉ ANNUEL. Info en pages 10 et 11.

Le 28.8 : A partir de 14h,

AFRO-DISIAC, dans le cadre du Joërmefestival. Avec Alain Makaba & Bawayi Balokola, Vibration Schenguen Musica, The Dill Brothers, Savana Station, Mika & The General Dub Progress et Factor X. Info en page 11.

Le 29.8 : A partir de 14h, ROCK'IN JETTE, dans le cadre du Joërmefestival. Avec The Tarantinos, Cintrix, Bad Preachers, Tranqs, Cells et Surprise Attack. Info en page 11.

Le 30.8 : A partir de 11h, FIESTA, dans le cadre du Joërmefestival. Avec De Kreuners, DJ Party et la Philharmonie royale de Jette. Info en page 11.

Jette senior citizens' school

Dans le cadre de l'animation pour les seniors, des cours de langues, de coupe et couture ainsi que des cours de gymnastique reprendront à Jette dès le mois d'octobre à l'initiative de Lucien Vermeiren, échevin du 3ème Age.

Cours de langue

Les cours reprennent à partir du 4 octobre 2004. Vous y apprendrez l'anglais le lundi et le vendredi, l'italien le mardi et l'espagnol le mercredi et le jeudi. Les groupes sont constitués par niveau de 1 à 4. L'horaire est variable suivant le choix de la langue. Les cours se déroulent au Centre Armillaire (2ème étage - Locaux 210 et 204) situé au numéro 145 du boulevard de Smet de Naeyer.

Prix : 3,80 EUR par leçon. L'inscription se fait sur place, le jour du cours.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Patricia Hellem au 02/423.12.66.

Cours de coupe et couture

Pour débutants et initiés, ces cours se déroulent tous les vendredis (et éventuellement le lundi) de 14h à 16h au Pavillon Wouters, rue Wouters n° 12, à proximité de l'Abbaye de Dieleghem.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Jossa au 02/478.08.63 ou Mme Coessens au 02/478.22.69.

Cours de gymnastique

Les cours se déroulent le mardi et le jeudi de 10h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle omnisports de Jette, avenue du Comté de Jette, en face du Parc de la Jeunesse.

Prix : 14 EUR par trimestre. Il est obligatoire de fournir un certificat médical attestant que votre état de santé vous permet de suivre un cours de gymnastique.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Dossogne au 02/425.45.56 ou M. Chaerels au 02/478.24.75

Danse de salon

Dès le mois d'octobre, les cours de danse de salon pour les seniors seront à nouveau organisés pour la 3ème année consécutive. Venez donc vous amuser en apprenant la valse, le tango, le cha-cha-cha, la salsa, etc... La danse est une activité tonique et un passe-temps ludique que l'on peut pratiquer en couple ou entre amis. Grâce à un moniteur expérimenté (ancien compétiteur), vous apprendrez à danser dans une atmosphère bonne enfant.

Les cours se donnent tous les mardis après-midi à partir du 5 octobre 2004 au Pavillon Wouters, rue Wouters n°12 à Jette (à proximité de l'Abbaye de Dieleghem, accès aisé par les bus 13, 14, 53 et 84).

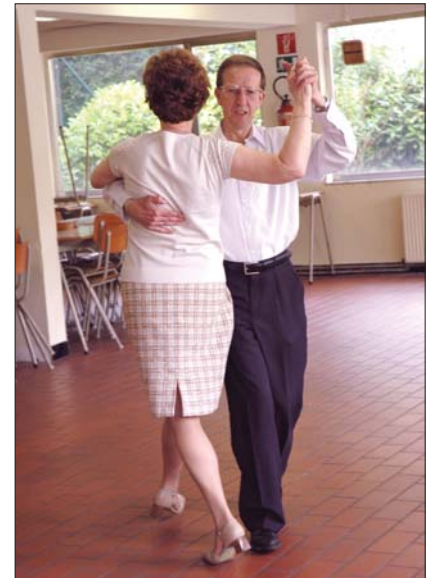
Voici l'horaire :

- de 14h à 15h, cours de perfectionnement (3 EUR)

- de 15h à 16h, entraînement pour tous (1 EUR)

- de 16h à 17h30, cours pour débutants (3,50 EUR)

Attention : Une assurance couvrant les accidents corporels devra être souscrite par chaque participant aux cours. Le montant de la prime annuelle s'élève à 5 EUR. La prime doit être payée au moniteur de danse ou auprès du service du 3ème Age de



l'administration communale de Jette (1er étage - bureau 130 - rue Henri Werrie 18/20), tous les matins entre 10h00 et 11h30, sauf le jeudi entre 14h00 et 15h30. Il n'y a pas lieu de vous inscrire préalablement, il suffit de vous présenter aux cours.

Information : 02/423.12.66 (Patricia Hellem)

PORTES OUVERTES
PHILA 2000 JETTE

Grande brocante philatélique

le samedi 7 août 2004
de 9 à 18h

au pavillon du Poelbosch
(avenue du Laerbeek 110 à 1090 Jette)

Videz vos greniers ! Vous avez de vieux timbres ou du matériel philatélique ? Ils ont peut-être de la valeur.

Echanges entre philatélistes

Estimation gratuite de votre collection ou brocante philatélique

Entrée gratuite

Table philatélique : 5 EUR

Possibilité de restauration (buffet froid sur réservation - 15 EUR)

Pour tout renseignement :
Phila 2000 Jette - tél. 02/428.43.06

CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit

d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Draps - Vantilcke. Ils ont fêté leurs noces d'or le 19 juin 2004.

... à madame Agnès Allard. Elle a fêté son 101ème anniversaire le 28 juin 2004.

Conférences de l'Antenne Interuniversitaire:

Programme 2004-2005

Le collège des bourgmestre et échevins et Lucien Vermeiren, échevin de la Communauté Française, ont le plaisir de vous annoncer la 9ème saison de l'Antenne Interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du nord-ouest de Bruxelles. Le programme de l'année académique 2004-2005 comprendra 8 conférences qui seront présentées à 14 heures 30 dans la Salle communale des Fêtes de Jette, place Cardinal Mercier, n° 10.

Judi 7 octobre 2004 :

«Précurseurs et maudits : Van Gogh, Gauguin, Cézanne» par René Dalemans

Judi 28 octobre 2004 :

«Pourquoi s'opposer à la mondialisation ?» par le chanoine François Houtart.

Judi 18 novembre 2004 :

«Le médicament de demain : science et fiction» par Didier Lambert.

Judi 16 décembre 2004 :

«Les apports culturels des nouveaux pays de l'Union Européenne» par Alain Van Crutgen.

Judi 13 janvier 2005 :

«Stonehenge, Carnac et Wéris, préhistoire de l'astronomie» par

André Koeckelenbergh.

Judi 17 février 2005 :

«Le Roi Albert, histoire d'un mythe» par Laurence van Ypersele.

Judi 17 mars 2005 :

«La problématique de la surdité» par Aline Marque.

Judi 21 avril 2005 :

«Archéologie à Bruxelles» par Pierre Bonenfant.

Prix : 3,70 EUR par conférence payable à l'entrée (prière de vous présenter au minimum 1/2 heure à l'avance) ou au préalable et à partir

du lundi 13 septembre auprès du service du 3ème Age. Les abonnements (22 EUR pour les 8 conférences) sont à payer dès à présent par virement bancaire au compte CCP 000-0025741-36 de la commune de Jette, avec la communication "Antenne Interuniversitaire".

Infos et inscriptions : à partir du lundi 13 septembre 2004, entre 10h00 et 11h30 (sauf le jeudi : de 14h00 à 15h30) du Service du 3ème Age au Centre administratif de Jette, rue Henri Werrie 18/20 (1er étage - bureau 130) - 02/423.12.66.

Le Centre Armillaire présente...

Exposition d'été à Jette

Modernisme et Art Déco

Du 3 août au 26 septembre 2004, la Demeure abbatiale de Dieleghem accueillera une exposition d'été consacrée à l'architecture moderniste et à l'Art Déco.

Entre le plateau du Heysel et celui de Koekelberg, les communes de Laeken, Jette et Koekelberg connaissent une importante phase de développement urbanistique après la guerre 14-18. De nombreuses constructions modernistes et surtout Art Déco y apparaissent.

Les plus grands architectes du 20ème siècle ont pu exprimer leurs talents créateurs au travers de nombreuses réalisations publiques, civiles (les palais du Heysel, l'hôpital Brugmann, la Fondation Reine Elisabeth) ou religieuses (la basilique de Koekelberg). En outre, on ne compte pas les innombrables immeubles privés, comme la 'Withuis' de Diongre à Jette.

Tout comme l'Art nouveau, l'Art Déco et le modernisme ont fait grand usage du vitrail dans les maisons privées et dans les édifices publics. L'exposition jettoise évoquera largement les aspects techniques et artistiques de l'art du vitrail, en collaboration avec un "passeur de lumière", maître verrier de son état, et de l'équipe bruxelloise du "Corpus Vitrearum". Il sera question de la restauration et de l'évolution stylistique au travers de grands noms comme Crickx, Colpaert, Paulis,...

La décoration propre à l'Art Déco sera également évoquée. Le monde végétal, animal ou exotique y cohabitait avec une architecture dépouillée, tendant vers l'abstraction cubiste, extrêmement sobre et ouverte vers la modernité contemporaine.

Les documents, les photos d'architecture et les objets, prêtés par des collectionneurs et des antiquaires, illustreront la diversité et la richesse décorative de cette époque. Les ferronneries, les bas-reliefs, le mobilier et l'art du vitrail occuperont une place centrale dans l'exposition. Grâce à la collaboration du "Clockarium", le visiteur pourra suivre les multiples thématiques Art Déco au travers de superbes garnitures de cheminée en faïence.



Exposition d'été "Modernisme et Art Déco"

Du 3 août au 26 septembre 2004

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 17h - le week-end de 10 à 18h (ouvert de 15 août)

Fermé le lundi

UNE PRODUCTION DU CENTRE CULTUREL DE JETTE, EN COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION CULTURELLE DE BRUXELLES NORD-OUEST ASBL

AVEC LE SOUTIEN DE LA DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES DU MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET DE DEXIA JETTE

AVEC L'AIDE DE LA COMMUNE DE JETTE

JAZZ JETTE JUNE



Jazz Jette Pluie

Décidément, les dieux de la musique ne sont pas jettois cette année. Après un Rockardinal bien arrosé, des torrents se sont abattus sur Jazz Jette June le 18 juin dernier. Il a fallu toute la fougue de Mario, leader des Fried Flying Chicken Wings, et une accalmie entre deux averses pour faire swinguer la place Cardinal Mercier. Accompagnés par la section de cuivres 'The Buzzing Bees Horn Section' et les choristes du 'Glamour Choir', cet harmoniciste d'exception et ses amis musiciens ont tout donné pour ouvrir de fort belle manière la 15ème édition du Jazz Jette June. Dès 21h30, la pluie était de retour pour rythmer les pas des amateurs de jazz qui se pressaient vers les 17 établissements du parcours JJJ. Des notes de standards jazz, de swing, de blues, de dixieland music, ... s'échappaient dans la nuit. Comme chaque année, il y avait du jazz de qualité pour tous les goûts. Rendez-vous en 2005... Sous le soleil ?

Nautica Jette fidèle au rendez-vous

Le dimanche 20 juin dernier, Nautica Jette s'était taillé une petite place dans l'agenda de ce week-end particulièrement chargé, puisque la fête de la musique (pour ne citer qu'elle) battait son plein un peu partout. Comme les précédentes, cette troisième édition de Nautica Jette, organisée par l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix et le président de l'asbl "Promotion de Jette" Tony Meulemans, a fait la part belle aux loisirs et sports nautiques. Un plan d'eau avait été installé sur la place Cardinal Mercier pour permettre aux modèles réduits du Royal Model Yacht Club de naviguer sous l'oeil attentif des jeunes et des moins jeunes. Un peu plus loin, une cuve de plongée de 2,5 mètres de profondeur permettait aux plus téméraires de recevoir leur baptême sous-marin, tandis que des démonstrations de plongée y étaient proposées. Pour les passionnés, des bateaux et du matériel de plongée étaient présentés sur les pavés de la place. A l'abri dans la Salle des Fêtes, les photos sous-marines de Christian De Splenter et de vieilles affiches sur le thème de la mer émerveillaient les visiteurs. Les amateurs d'aquariophilie n'avaient pas été oubliés. Le club SEAMA prodiguait en effet tous les conseils utiles pour l'aménagement et l'entretien des aquariums.



Jette

Rockardinal
MAXI-brocante

Dimanche
25/7/2004

L'asbl Rockardinal organise,
en collaboration avec l'administration communale de Jette,
une MAXI-BROCANTE

le dimanche 25 juillet 2004 de 9 à 17h
sur la place Cardinal Mercier

Prix de l'emplacement : 12 EUR / 3 mètres

Inscriptions au Barapaat (place Cardinal Mercier 25 -
02/425.94.78), à partir de 12h